

Dire la Résistance...

Sans rien ajouter

Sans rien retrancher

Des personnages qui n'ont pas connu la terrible époque de l'occupation hitlérienne en France ont la prétention de nous dire aujourd'hui qui fut résistant et qui ne le fut pas.

Ces « juges » de la Résistance et des résistants ne savent rien de la clandestinité, ni du lent cheminement des idées qui va de l'effroyable défaite de juin 1940 à l'insurrection nationale victorieuse de 1944.

Néanmoins, ils décrètent que sont résistants seulement celles et ceux qui étaient engagés, les armes à la main dans le combat contre l'occupant.

Ils oublient, ces réformateurs de l'histoire, que ceux-là n'auraient pas pu accomplir leurs faits d'armes s'ils n'avaient trouvé refuge chez un planqueur, s'ils n'avaient pas été ravitaillés par « des civils ».

Nous devons rafraîchir les mémoires volontairement défaillantes. La Résistance a été multiforme. Elle a certes combattu avec ses armes, mais aussi avec ses « ronéos », ses tracts, ses planqueurs, ses ravitailleurs, ses réseaux de renseignements, ses saboteurs, ses agents de liaison, ses fournisseurs de fausses cartes d'identité, etc.

La Résistance a été faite par toutes les luttes aux mille formes qui sauvèrent l'honneur de la France.

Vouloir aujourd'hui privilégier l'une de ces formes de combat par rapport aux autres, c'est tourner le dos à la réalité historique de la Résistance mais c'est aussi réduire, minimiser la place qu'elle a tenue dans la libération du sol national.

(A.N.A.C.R., Puy-de-Dôme.)

TRADUCTION DU « DECRET DE LA BALLE »

POLICE SECRÈTE DE L'ÉTAT - BUREAU DE COLOGNE
Section d'Aix-la-Chapelle.

Document à transmettre secrètement et à traiter comme matériel
gouvernemental secret.

Dor. Berlin N U E 19 507 4 mars 1944 1430 - WF

A toutes les directions de la police d'Etat, excepté Prague et Brunn.
Inspecteurs de la police de sécurité et du service de sécurité.

Objet : Mesures à prendre à l'encontre des prisonniers de guerre
évadés recapturés qui sont officiers ou sous-officiers, ne travaillant pas,
excepté les prisonniers de guerre britanniques et américains.

Le commandement suprême de l'armée a ordonné ce qui suit :

1. Tout prisonnier de guerre capturé qui est officier ou sous-officier
ne travaillant pas, excepté les prisonniers de guerre britanniques et
américains, doit être remis au chef de la police de sécurité et du Service
de sécurité, sous la classification « échelon III », sans égard au fait
qu'il se soit évadé pendant un transport, qu'il s'agisse d'une évasion en
masse ou d'une évasion individuelle.

2. Comme le transfert de prisonniers de guerre à la police de sécurité
et au service de sécurité ne doit être officiellement connu de l'extérieur
en aucun cas, les autres prisonniers de guerre ne peuvent d'aucune
façon être informés de la capture. Les prisonniers capturés doivent être
signalés au Bureau d'information de l'Armée comme « évadés et non
capturés ». Leur courrier doit être acheminé conformément à cette indi-

cation. La même réponse sera donnée aux enquêtes de la puissance protectrice, de la Croix-Rouge internationale et d'autres sociétés de secours.

3. Si des officiers, des prisonniers de guerre britanniques et américains évadés qui sont officiers ou sous-officiers ne travaillant pas, respectivement, sont capturés, ils doivent d'abord être détenus hors des camps de prisonniers de guerre et hors de la vue des prisonniers de guerre ; si l'on ne peut disposer de bâtiments appartenant à l'Armée, il doivent être placés dans un poste de police. Dans tous les cas, le commandement de la région du corps d'armée devra demander rapidement au commandement suprême de l'Armée (au chef de la section des prisonniers de guerre) une décision pour savoir si les prisonniers capturés doivent être remis au chef de la police de sécurité et du service de sécurité.

En référence à ce qui précède, j'ordonne ce qui suit :

1. Les directions de la police d'Etat recevront les prisonniers de guerre officiers évadés recapturés des commandants du camp de prisonniers de guerre et les transporteront au camp de concentration de Mauthausen, selon la procédure adoptée antérieurement, à moins que les circonstances ne rendent un transport spécial indispensable. Les prisonniers devront être enchaînés pendant le transport, mais non dans les gares s'ils sont soumis à la vue du public. Il devra être notifié au commandant du camp de Mauthausen que ce transfert a lieu dans le cadre du décret « Kugel ».

Les directions de la police d'Etat remettront des rapports semestriels à propos de ces transferts, rapports comportant uniquement les chiffres, le premier rapport devant être établi au 5 juillet 1944 (ponctuellement). Le rapport devra être fait sous la référence : Traitement des prisonniers de guerre évadés recapturés qui sont officiers, dans le cadre du décret « Kugel ».

En cas d'événements spéciaux, les rapports devront être transmis immédiatement. Les directions de la police d'Etat tiendront des registres exacts de ces rapports.

2. Pour maintenir le secret, on a demandé au commandement suprême des forces armées d'informer les camps de prisonniers de guerre qu'ils doivent remettre les prisonniers capturés au bureau local de la police de l'Etat, et non pas les envoyer directement à Mauthausen.

3. Les officiers et les sous-officiers ne travaillant pas, britanniques et américains, évadés recapturés devront être détenus dans le poste de police d'une ville où se trouve un bureau de la police de l'Etat, dans

1. *Kugel* signifie « balle » en allemand (N. d. T.)

la mesure où l'Armée ne dispose pas de locaux adéquats. Compte tenu de l'encombrement des prisons de la police, l'officier de police de l'Etat n'acceptera les prisonniers recapturés que si l'Armée ne dispose réellement d'aucun emplacement adéquat. Les commandants des camps de prisonniers de guerre devront être consultés immédiatement après réception de cet ordre en ce qui concerne les cantonnements dont ils disposent. Dans l'intérêt du secret de cet ordre, la réclusion en dehors des prisons de la police, par exemple dans des camps d'éducation au travail, n'est pas admissible.

4. Si des prisonniers de guerre évadés qui sont officiers ou sous-officiers ne travaillant pas, sauf les prisonniers de guerre britanniques et américains, sont capturés par des autorités de police, des raisons pratiques rendent inutile de renvoyer le prisonnier au commandant du camp des prisonniers de guerre une fois les faits adéquatement tirés au clair. Le camp des prisonniers de guerre doit être informé de la capture et il doit lui être demandé de transférer le prisonnier sous la classification « échelon III ». Les prisonniers de guerre britanniques et américains évadés et recapturés qui sont officiers ou sous-officiers ne travaillant pas doivent toujours être remis à l'Armée.

5. Les autorités de police des villes et des provinces ne doivent pas être informées de cet ordre.

Le chef de la police de sécurité et du service de sécurité IV D5d - B.N.R. 61/44 GRS - pour le chef.

(signé) MUELLER, SS GÉNÉRAL.

Aix-la-Chapelle, 6 mars 1944.

Bureau d'Aix-la-Chapelle

IV D N° 26/44 g Rs

1. Deux copies ont été faites de cet ordre :

1^{re} copie à IV A-6 mars ;

2^e copie à IV D - 2 mars.

3. A classer avec IV C - IV 3 noté.

ROSCHER, 19 juin.

(Deux signatures illisibles.)

CHRISTOPHE MOAL

|| Emile GUEGUEN ~

était capitaine du Bataillon Louis D'Or
au III^e Bataillon de Marche -

x jusqu'à l'intégration

CHRISTOPHE MOAL / C^{ie} MARCEAU
commandant le maquis -

Jusqu'à la libération de SCAËR

puis commandement pris par Emile GUEGUEN jusqu'à l'intégration au F.C.I

BATAILLON LOUIS D'OR devenu 3^e Bataillon de Marche F.T.P.F.



U.S.I.S.

Faux

Exécution sommaire : après avoir abattu cet homme au coin de la rue, les maquisards ont pendu son cadavre au balcon le plus proche. Un écriteau indique le motif.

146

"L'erreur"



N° 281 de Avril 1970

nos lecteurs historiens

RESISTANCE A ROSTRENEH ET A ORCINES

Dans notre numéro 15 HISTORIA HORS SERIE, l'article sur la vie dans les maquis contenait une photographie représentant un jeune homme pendu à un balcon au moment de la Libération. L'équivoque d'une légende en anglais, inscrite au dos de la photo (p. 146), qui nous avait été communiquée et qui ne donnait pas aux Allemands la paternité de l'exécution, mais la représentait comme une manifestation de réglem-ent de compte « entre patriotes français et collaborateurs », a fait attribuer par erreur aux maquisards l'exécution. En réalité, les auteurs de la pendaison étaient les Allemands qui avaient tué, en quittant la Bretagne, un jeune héros de la Résistance comme cette province en a tant compté. M. le chanoine Emile Radenac, de l'Institution Notre-Dame Campostal, à Rostrenen (Côtes-du-Nord), nous le précise :

La famille de ce pauvre jeune homme vit toujours à Carhaix... Il ne s'agit pas d'un « homme abattu au coin de la rue et pendu par les maquisards avec un écriteau indiquant le motif », mais, au contraire, de l'un des huit jeunes résistants de Carhaix, pris par les Allemands en déroute et pendus par eux, tout au long de la N. 164 et de la N. 164 bis, de Carhaix à Saint-Caradec, près de Loudéac. Il s'agit ici du jeune Louis Briand, 18 ans, pendu dans la nuit du 7 au 8 juin 1944, à Rostrenen, et portant un écriteau rédigé par les Allemands : « Comme cela nous ferons avec tous ceux qui tireront sur les Allemands. » D'autre part, je connais assez bien les faits de la résistance en Bretagne et je puis vous dire que, si certains maquisards bretons se sont livrés à quelques exactions, ils n'ont pas pratiqué le raffinement de la pendaison, à la différence des soldats allemands qui, en particulier encore à Gomené, ont obligé un père à assister à la pendaison de son fils. Les pendaisons de la N. 164 sont d'ailleurs évoquées à la page 16 du « Journal de route » de la Compagnie de résistance de Piémont.

M. R. Guillou, 4, rue Monge, à Brest, originaire de la même ville que la victime, et M. Le Quellec, 14, avenue du Parnasse, à Saint-Herblain (Loire-Atlantique), veulent bien nous signaler les mêmes faits à propos de cette photographie qui évoque le courage d'un jeune martyr, contrairement à la légende. Des mains françaises n'étaient point coupables de l'affreux forfait.

De même, p. 194, une légende reproduit celle d'une agence : « Des Français ont été abattus par des compatriotes. » Un lecteur fait observer :

« Page 194, on montre un groupe de fusillés, avec la rubrique : « Des Français ont été abattus par des compatriotes. » Il est de mon devoir de signaler que cette photographie est bien exacte, mais représente non pas des collaborateurs fusillés à la Libération mais les 18 ou 20 maquisards et membres des réseaux, qui furent abattus par les Allemands dans l'ancienne carrière d'Orcines, dans la banlieue de Clermont-Ferrand, peu de temps avant la Libération. »

Est-il nécessaire de préciser pour nos lecteurs que, dans ces articles, il n'est pas un instant question d'assimiler les héros de la vraie Résistance — qui aidèrent à libérer la France et qui réunirent dans leurs rangs aussi bien communistes que conservateurs, hommes de droite et de gauche — à ceux qui, sous son couvert, se conduisirent en chefs de bande. Ils existent, hélas ! et l'histoire se doit de les signaler, pour séparer l'ivraie du bon grain et ne pas laisser attribuer leurs fautes à l'ensemble. Mais il y a l'admirable masse des silencieux, des anonymes, des héros, qu'Historia a si souvent évoqués et qui, dans les pires conditions, risquèrent leur vie pour redonner à la France son indépendance. Personne ne confond cette vraie Résistance, désintéressée, avec l'autre. Comme le concluait l'un de nos articles, les bandits qui ont profité de la Résistance « pour assouvir des vengeances personnelles, des appétits d'argent ou des instincts sadiques ne suffisent pas à ternir l'action de ceux pour qui elle fut un magnifique acte de foi ».

MARIAGE SUR LA FRONTIERE

M. Billefont, 15, rue de la Gendarmerie, à Quiévrain (Belgique), nous précise un petit point de l'histoire de la seconde guerre mondiale :

Lecteur assidu d'Historia, j'ai pu lire, dans votre numéro hors série 14, intitulé « Démarcation », page 45, l'histoire d'un mariage sur la ligne frontière belgo-française, pendant la drôle de guerre. Cette histoire est authentique ; le fait s'est passé près de chez moi, puisque j'habite une localité frontalière.

Les deux communes intéressées étaient Baisieux (France) et Quiévrain (Belgique).

La cérémonie se déroula sur un petit pont qui enjambe une rivière qui fait limite entre les deux pays ; une photo que j'ai conservée assure l'authenticité.

Au premier plan : le drapeau belge, le bourgmestre ceint de son écharpe et le secrétaire de mairie faisant office d'officier d'état civil ; de l'autre côté de la table, les mariés : soldat français et épouse belge, un officier français témoin, parents et amis et douaniers français de service à la frontière.

QUEBEC ET OTTAWA

Un aimable lecteur d'Ottawa (Canada), M. Lionel de Bellefeuille, 187 Springfield Rd, Ottawa 2, nous signale une rectification à faire dans la légende de notre illustration de la page 83 de notre numéro 275.

Au lieu d'une vue de Québec, vous en donnez une qui représente le Parlement d'Ottawa, prise de la rivière Ottawa. Ce n'est peut-être pas très important, mais j'ai pensé que vous aimeriez le savoir.

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs et remercions notre correspondant du pays ami, le Canada.

LE « FANTASQUE »

Nul n'échappe à l'erreur. Sur la foi d'une indication d'agence, nous avons donné en légende le nom de Fantasque à un bateau. M. Jean Breton, 8, rue des Ajoncs, à Telgruch-sur-Mer (Finistère-Sud), nous écrit :

Vous indiquez comme étant le Fantasque un bateau coulé dans le port de Dunkerque, en 1940, lors de l'évacuation de l'armée.

Je suis un ancien du Fantasque, bateau qui n'avait que deux cheminées. Il n'a jamais été coulé. Il faisait partie des lévriers de la mer quand il partait faire des attaques surprises en Italie et au débarquement de Corse. Ce noble vaisseau, je l'ai quitté en 1950, à Bizerte où il a été désarmé parce que fatigué, mais nullement endommagé.

Ceci, pour vous dire que si, à l'heure actuelle, la jeunesse ne nous suit plus et refuse de croire ce que nous avons vécu, c'est à cause d'une « Histoire » brodée à la demande et pour une cause, mais pour nous, les anciens, nous voulons du réel. On n'improvise pas les faits.

- ERREUR ou FALSIFICATION -

Avec le recul du temps, la vérité historique s'estompe.
Involontaire ou par calcul la narration d'événements dont nous avons été les témoins n'est pas toujours objective quand elle n'est pas délibérément fausse.

A notre époque; les journaux, les revues, la radio, la télévision donnent de LA RESISTANCE une image qui n'est pas toujours conforme à la réalité des faits.
Ils deviennent ainsi des propagateurs d'idées établies sur des fausces.

Nous avons tenu par un exemple (rectifié par le directeur de la revue) montrer comment peuvent se produire de telles erreurs.

Nous avons bien reçu votre lettre et je vous remercie d'avoir tenu à nous écrire à propos de ce douloureux sujet.

Je comprends votre émotion à la vue de la photographie et de la légende si contraires aux faits que vous relatez. Je n'ai pas besoin de vous dire que nous sommes les premiers désolés de cette erreur, - bien involontaire - et d'autant plus qu'il s'agit du sacrifice d'un jeune héros. L'équivoque est une légende marquée sur la photographie en anglais qui n'attribuait pas aux Allemands la paternité de l'exécution mais la présentait comme une manifestation des règlements de compte entre "patriotes Français et collaborateurs", a donné lieu à cette erreur que, prévenus par vous, nous sommes les premiers à ressentir douloureusement.

Bien entendu, il est de la plus élémentaire honnêteté - et en plus nous le devons à la mémoire du jeune martyr - de rectifier la chose. Nous ne manquerons pas de le faire dans notre prochain numéro HORS-SERIE et, avant, dans HISTORIA mensuel. La vérité permettra ainsi de rendre le juste hommage dû à la résistance bretonne.

En vous redisant nos très vifs regrets parce qu'il s'agit d'une erreur qui touche le cœur et la justice, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Directeur

Chr. Melchior-Bonnet

Chr. MELCHIOR-BONNET

HISTORIA

Société d'Éditions et de Publications
LIBRAIRIE JULES TALLANDIER
17, RUE REMY-DUMONCEL, PARIS (XIV^e)
R. C. SEINE 55 B 6110
S. A. au capital de 1.737.400 F

Monsieur R. GUILLOU
4, rue Monge,

29 N. BREST

16 Février 1970

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre et je vous remercie d'avoir tenu à nous écrire à propos de ce douloureux sujet.

Je comprends votre émotion à la vue de la photographie et de la légende si contraires aux faits que vous relatez. Je n'ai pas besoin de vous dire que nous sommes les premiers désolés de cette erreur, - bien involontaire - et d'autant plus qu'il s'agit du sacrifice d'un jeune héros. L'équivoque est une légende marquée sur la photographie en anglais qui n'attribuait pas aux Allemands la paternité de l'exécution mais la présentait comme une manifestation des règlements de compte entre "patriotes Français et collaborateurs", a donné lieu à cette erreur que, prévenus par vous, nous sommes les premiers à ressentir douloureusement.

Bien entendu, il est de la plus élémentaire honnêteté - et en plus nous le devons à la mémoire du jeune martyr - de rectifier la chose. Nous ne manquerons pas de le faire dans notre prochain numéro HORS-SERIE et, avant, dans HISTORIA mensuel. La vérité permettra ainsi de rendre le juste hommage dû à la résistance bretonne.

En vous redisant nos très vifs regrets parce qu'il s'agit d'une erreur qui touche le coeur et la justice, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Directeur

Chr. Melchior-Bonnet

Chr. MELCHIOR-BONNET

Des résistants tués par

les Allemands

P194

les Français contre les Français

Non



Ces Français ont été abattus par des compatriotes.
Les cadavres sont alignés sur le lieu même de l'exécution.
« Pas de momeries juridiques. »

cest faux.

A quatre cents kilomètres des côtes de Normandie, Guéret, serrée autour des murs de son église romane, connaît en ce matin du 7 juin 1944, au lendemain du débarquement allié, la griserie de la libération. Griserie d'autant plus intense qu'aucune portion du territoire métropolitain n'est alors définitivement arrachée à l'occupation ennemie et que cette délivrance est le fait des seules F.F.I., Forces françaises de l'intérieur.

De bonne heure, ce jour-là, des combats ont opposé les maquisards aux Allemands, retranchés dans deux hôtels, et aux miliciens, barricadés dans les locaux de la loge maçonnique. Après un bref mais vif engagement, Allemands et miliciens se rendent : aux premiers sont rendus les honneurs de la guerre, aux seconds la vie sauve est accordée. Les lois de la guerre sont observées ; pour un temps seulement, car la population enthousiaste, libérée de sa peur, s'est mise à pourchasser les collaborateurs cachés chez eux.

« A mort, vendu, salaud ! » entend-on hurler de toutes parts. Alors commencent les premières exécutions sommaires : tandis que le combat du matin n'a fait qu'un tué

dans les rangs de la Résistance, la fusillade de la haine couche à terre une dizaine de miliciens. Mais la vengeance n'a guère le temps de s'assouvir. Le 9 juin, dans un fracas de moteurs grondants, des camions bourrés de soldats de la Wehrmacht et de miliciens réoccupent la ville en force. Ces derniers organisent une rafle monstre qui conduit les Guérétois suspects à Limoges. Interrogatoires et tortures précèdent de peu les condamnations à mort dont les sentences n'ont, fort heureusement, pas le temps d'être exécutées en raison de la débâcle allemande.

Semblables horreurs n'ont pas été le triste privilège de la seule agglomération de Guéret : à travers tout le pays, l'arbitraire et la violence des Français d'chainés contre d'autres Français, au cours de la seule année 1944, ont été responsables de la mort de 40 000 personnes (1 Français sur 1 000) et de l'emprisonnement de 400 000 autres personnes (1 Français sur 100) (1). Encore ce bilan,

(1) Ces chiffres sont ceux cités par Robert Aron dans « Histoire de la Libération ». Adrien Tixier, socialiste, ministre de l'Intérieur du gouvernement provisoire, déclara à Passy que, selon les rapports des préfets, il a été commis de juin 1944 à février 1945, 105 000 exécutions sommaires.

Ce que beaucoup ignorent
Après la fusillade des 27 à Chateaubriant
il y eut d'autres victimes prises dans le camp
jusqu'au 7 mai 1942 date du départ massif des
internés enchaînés 3 par 3 vers Voves en Eure et loir

Fusillés le 15 décembre 1941

Thoretton, Georges.
Docteur Jacq.
Barroux, Paul.
Vigor, Georges.
Agnès, Adrien.
Docteur Babin.
Pillet, Maurice.
Gosset, Raoul.
Perrouault, René.

Déportés le 7 février 1942

Berland, François.
Biffe, Joseph.
Cariou, Corentin, fusillé.
Crapier, Jules.
Guy, Maurice.
Goudailler, Louis.
Léonard, Maurice.
Rigaud, Pierre, fusillé.
Thorez, Louis, fusillé.

Fusillés le 7 mars 1942

Douvillez, Robert, 23 ans. →
Feldman, Armand, 23 ans.

Déportés le 16 avril 1942

Gaullier, 21 ans.
Graffin, 22 ans.
Pineault, 23 ans.

Fusillés le 23 avril 1942

Bronstein, 23 ans.
Jorissen, 24 ans.
Ruitz, 24 ans.
Carrio.

Fusillés le 29 avril 1942

Garbarz, 20 ans.
Tompousky, 23 ans.

La semaine suivante tout le camp fut
transféré à Voves où un départ de 80 dé-
portés eut lieu dès la première semaine.

AVANT DE MOURIR...



HOMMAGE AUX FUSILLES



CHATEAUBRIANT

Le texte de cette plaquette est constitué d'extraits de l'évocation interprétée dans la Sablière,
le 21 octobre 1984, pour le 43^e Anniversaire du 22 octobre 1941.

**« Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent,
Ce sont ceux dont le dessein ferme emplit l'âme et le front...
Ayant devant les yeux, sans cesse, nuit et jour
Ou quelque saint labeur ou quelque grand amour,
Ceux dont le cœur est bon, ceux dont les jours sont pleins,
Ceux-là vivent, Seigneur !
Les autres, je les plains ! »**

Victor HUGO.

Plaquette éditée par le Comité Départemental du Souvenir des Héros de Châteaubriant au
profit de l'aménagement de la Sablière. Octobre 1984.

CHATEAUBRIANT

LA RESISTANCE, LA LIBERATION

CHATEAUBRIANT, une petite ville de 10 000 habitants, dotée d'une riche histoire.

Du passé le plus proche de nous, retenons l'arrivée en 1939 de réfugiés espagnols fuyant l'enfer franquiste.

En mai-juin 1940 : l'exode hallucinant... des milliers de réfugiés, venus de la Belgique, du Nord, de Paris, fuyant l'invasion ennemie.

Ils déferlent en équipages hétéroclites : camions, bicyclettes, charrettes, voitures d'enfants.

Enfin, l'ultime débâcle : notre Armée en déroute, un immense fleuve humain charriant, pêle-mêle, militaires et civils, dans un désordre total.

L'envahisseur rafle dans toute la région et jusqu'à Nantes, des milliers de prisonniers : Français, Indochinois, Marocains, Sénégalais. Ils seront quarante-cinq mille.

Entassés dans quatre camps, où rien n'a été prévu pour les recevoir.

Hommage doit être rendu aux Castelbriantais et aux paysans de la région. Sans eux, les 45 000 n'auraient pas survécu, tennillés par la faim et bientôt par le froid de l'hiver.

Nombre d'entre eux réussirent à s'évader, grâce au concours de la population.

Pendant ce temps, l'Armée nazie défile aux Champs-Élysées.

Janvier 1941. Après sept mois de séjour à Châteaubriant, les 45 000 prisonniers vont prendre le chemin des camps de prisonniers en Allemagne. Il ne reste plus, comme témoins de leur souffrance, qu'un ensemble lugubre de barbelés et de miradors.

Un seul des quatre camps va subsister : celui de Choisel à la sortie de la ville.

Une Armée française de cinq millions d'hommes a été mise hors combat en six semaines. Minée par l'incompétence, mais surtout la trahison de ceux qui avaient osé proclamer : « Plutôt Hitler que le Front Populaire. »

Mais le peuple, lui, ne capitule jamais !

Tout paraît perdu : l'Angleterre, disait-on, sera envahie avant la fin de l'année, rien ne pouvant résister devant l'Armée allemande, présentée comme invincible. Un gouvernement formé à Vichy, présidé par le maréchal Pétain, proclame la collaboration avec l'Allemagne nazie.

Fallait-il donc se résigner au malheur ?

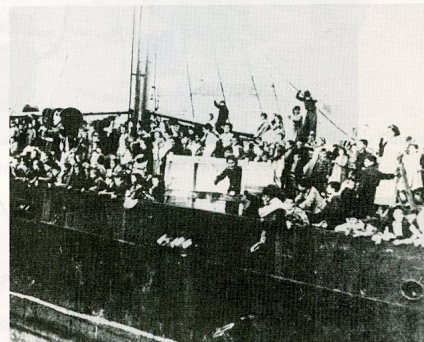
Non ! **Le 18 juin 1940**, le **général de Gaulle**, déclare à Radio-Londres : « La France a perdu une bataille ; elle n'a pas perdu la guerre. »

Le 10 juillet, l'appel « au peuple de France », signé de **Maurice Thorez** et de **Jacques Duclos**, proclame : « Jamais un grand peuple comme le nôtre ne sera un peuple d'esclaves. »

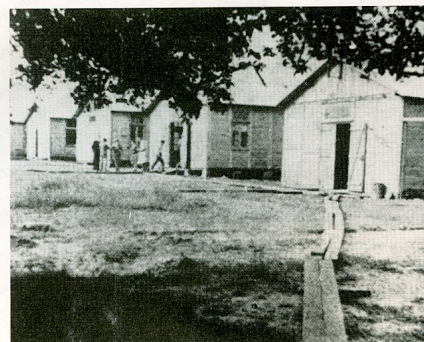
C'est le début de la Résistance.

Pour tenter d'y mettre fin, le 5 octobre 1940, ont lieu à Paris et en banlieue, les arrestations de 300 militants du P.C.F. et de la C.G.T., soupçonnés de rédiger et de distribuer « l'Humanité clandestine ».

Un mois plus tard, les nazis jettent à la prison de la Santé, l'illustre savant Paul Langevin, ils interdisent la manifestation traditionnelle du 11 novembre à l'Etoile. Plusieurs centaines d'étudiants passent outre et manifestent aux Champs-Élysées, malgré les blindés, les menaces d'arrestation. Ils chantent « La Marseillaise », « Le Chant du Départ ». Ils conspuent Hitler et Pétain.



Bateau de réfugiés espagnols dans le port de Saint-Nazaire.



Le camp de Châteaubriant en juillet 1941.



Pendant ce temps-là, l'armée nazie défile aux Champs-Élysées.

Au camp de Choisel



Une partie des femmes internées à Châteaubriant.

Poème d'Edith TOMAS

Peuple mort, peuple muet,
Peuple mûri, peuple affamé,
Peuple, sous le tas de pierre du silence,
Peuple aux lèvres serrées,
Peuple aux membres brisés,
Au corps pantelant sous les bottes,
Qui s'éloignent sur le trottoir,
Le miracle ne viendra pas de vous,
Et personne d'autre que vous ne dira,
Comme à Lazare dans son tombeau :
« Lève-toi et marche... ».

En avril 1941, arrivent des résistants arrêtés en Bretagne et dans la Région Parisienne.

En juillet, ils seront plus de 400 parmi lesquels soixante femmes et jeunes filles arrêtées pour leur active participation à la Résistance.

La partie du camp réservée aux internés va rapidement devenir une ruche bourdonnante de vie.

Aide aux cuisiniers et au lavage du linge.

Des cours, des conférences sont organisés.

Grâce aux dons des Castelbriantais, une bibliothèque est ouverte.

Culture physique et sports sont pratiqués sous la direction d'Auguste Delaune ; tout en préparant méthodiquement des plans d'évasion.

Dimanche 21 septembre 1941, les détenus fêtent les 37 ans de **Jean-Pierre Timbaud**.

Des allocutions, des épreuves sportives... La chorale se fait entendre : avec le folklore breton et les chansons de l'époque.

Un poste clandestin de radio a pu être installé. Chaque jour, des camarades sont chargés d'écouter les nouvelles de Radio-Londres, de Radio-Moscou et de les propager.

C'est ainsi que seront connus : l'héroïque grève en mai 1941 des 100 000 mineurs du Nord, les premiers fusillés à la citadelle d'Arras, les premiers déportés en Allemagne.

Le 22 juin 1941, Hitler attaque l'Union Soviétique. La guerre va prendre son tournant décisif.

Les crimes nazis vont se multiplier. Pour avoir manifesté à Paris le 14 juillet et brandi le drapeau tricolore, huit patriotes sont fusillés.

En août et septembre, la guillotine est dressée à la prison de la Santé. Sept résistants (dont le député d'Amiens, **Jean Catelas**) vont à la mort en chantant « La Marseillaise ».

Les nazis et leurs complices de Vichy peuvent-ils impunément commettre de tels crimes ?

Non : répond le coup de révolver de **Fabien** au métro Barbès.

Non : répond le groupe de francs-tireurs qui, à Nantes, abat le colonel Holtz.



De gauche à droite : Rino Scolari, Jean Timbaud, Roger Sémat. A l'arrière-plan, derrière Timbaud : Maurice Gardette.

C'était le 20 octobre 1941

L'époque la plus sombre de la deuxième guerre mondiale. Sur vingt-quatre capitales d'Europe, vingt sont aux mains d'Hitler et de ses complices.

Les armées à la croix gammée aux portes de Moscou et de Léningrad.

Tout à nouveau semble perdu comme en juin 1940. Hitler donne l'ordre à ses généraux de briser par la terreur tout acte de résistance dans les pays occupés.

Pour la première fois en France, cinquante patriotes vont être fusillés à Châteaubriant et à Nantes et cinquante à Bordeaux deux jours plus tard.

Ceux de Nantes et de Bordeaux ont été fusillés dans des terrains militaires, sans témoin.

A Châteaubriant, tout au contraire, des officiers allemands sont venus visiter le camp, la veille.

Le soir, un gendarme français vient prévenir Charles Michels que l'exécution des otages est prévue pour le lendemain.

Les délégués — un par baraque — se réunissent. Quelle attitude tenir ? Certains préconisent l'évasion, d'autres un soulèvement général.

« Sans avoir la moindre arme, une telle folie, leur répond Charles Michels, ne servirait qu'à justifier un crime plus abominable encore : l'extermination de tout le camp. »

« Je propose ceci : lorsqu'on viendra nous chercher, nous répondrons par « La Marseillaise ». Lorsque ceux d'entre nous qui ne seront pas du voyage nous entendront, qu'ils chantent eux aussi, et qu'ils fassent chanter avec nous tous les internés du camp. Il faut que le crime soit connu de Châteaubriant et de la France entière. C'est ainsi et ainsi seulement, que notre mort servira à quelque chose. »

L'unanimité est faite.

Mercredi 22 octobre 1941,

13 heures

Les otages, isolés dans une baraque, reçoivent la visite de l'abbé Moyon, curé de Béré.

« Mes amis, je ne viens pas faire violence à vos consciences et à vos mentalités... »

« ...Je viens partager vos dernières heures, vous aider à faire le grand sacrifice qu'on exige de vous, vous encourager à mourir comme des Français doivent mourir... »

« Je suis auprès de vous le représentant des Castelbriantais. »

Je suis votre ami, plus que cela, votre frère dans l'amour de la patrie.

Je revois encore M. Timbaud donnant le bras au jeune Guy Moquet...

J'ai devant les yeux, le beau visage de ce jeune homme de dix-sept ans. J'entends sa déclaration : « Je laisserai mon souvenir dans l'histoire car je suis le plus jeune des condamnés. »

Je vois devant moi le brave père Barthélémy, me parlant de son fils cheminot à Caen.

J'entends M. Auffret me parlant de sa femme malade, de ses quatre enfants.

C'est ainsi que j'ai passé trois quarts d'heure avec les condamnés.

Avec eux, l'abbé Moyon chante « La Marseillaise » jusqu'à l'arrivée d'un aumônier militaire allemand qui ordonne au prêtre de se retirer. L'internée Léonie Kerivel a été autorisée à voir son mari. Elle a demandé à prendre la place de Guy Moquet. La réponse tombe brutale : Nein ! Nein ! Verboten ! ».

15 heures

Un fusil mitrailleur est installé au milieu du camp. Trois fourgons se rangent. Dans chacun, ils sont neuf à monter, les mains enchaînées. Ils chantent.

« La Marseillaise », écrit l'interné Pierre Rigaud dans son journal quotidien, s'envole des camions, irrésistible, gagne tout le camp baraque par baraque, notre cœur et notre colère, nos ressentiments et notre contrainte, notre résolu-



Pierre-Félix Georges, dit Fabien, auteur du « Coup de Feu » du métro Barbès.



A Nantes, le 20 octobre 1941, près de la cathédrale, deux patriotes appartenant aux bataillons de la jeunesse, abattent le colonel Hotz. Face au n° 1 de la rue du Roi-Albert, le sang de l'officier nazi.



Guy Moquet, 17 ans.

tion et nos espoirs s'exhalent en un hymne vivant, conquérant... Nous vivons « La Marseillaise » comme peu de Français l'ont sans doute vécue. »

Allons, enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé.
Contre nous, de la tyrannie.

Brusquement, les portes des baraques où étaient enfermés les internés sont ouvertes. Les gendarmes sont bousculés. Ils ne réagissent pas, tant ils sont eux-mêmes bouleversés.

C'est la ruée vers les barbelés pour chanter une dernière fois avec ceux que l'on ne reverra plus.

A Châteaubriant, c'est jour de marché. L'Abbé Moyon va de groupe en groupe relater ce qu'il a vu et entendu. « **Ils sont admirables ces hommes, admirables...** ».

La population, blême, nerveuse — écrit l'instituteur Gernoux — entend « La Marseillaise » de ceux qui partent au supplice. Hommes et femmes avaient les larmes aux yeux. Tous sont bouleversés. Tous regrettent d'impuissance...

— 15 h 40 :

Les Naudin, fermiers de la Carrière, sont enfermés chez eux, portes et volets clos.

Le soleil brille de tout son éclat. Une vraie journée de printemps.

Dans la sablière, devant l'arbre, neuf poteaux. Et dans un face à face tragique, 27 patriotes, 90 S.S.

Les moteurs des camions vomissent pour tenter d'étouffer les chants et les cris.

A bas Hiller... Vive la Russie, Vive la France !

A 15 h 50, sont morts pour la France :

Charles MICHELS
Jean POULMARCH
Jean-Pierre TIMBAUD
Jules VERCROYSSSE
Désiré GRANET
Maurice GARDETTE
Jean GRANDEL
Jules AUFFRET
Pierre GUEGUEN

A 16 heures, morts pour la France :

Marc BOURHIS
Raymond LAFORGE
Maximilien BASTARD
Julien LE PANSE
Guy MOQUET
Henri POURCHASSE
Victor RENELLE
Maurice TENINE
Henri BARTHELEMY

A 16 h 10, morts pour la France

Raymond TELLIER
Titus BARTOLI
Eugène KERIVEL
Huyneck KON HAN
Charles DELAVAQUERIE
Claude LALET
Antoine PESQUE
Edmond LEFEVRE
Emilie DAVID



Les fermiers Naudin et Robert.
Mme Robert : « J'étais derrière la porte fermée montée sur une chaise, par le jour du haut je voyais les SS... c'était terrible. »

CITATION DE LA VILLE DE NANTES à l'Ordre de la Libération

Ville héroïque, qui, depuis la capitulation, a opposé une résistance acharnée à toutes les formes de collaboration avec l'ennemi.

Occupée par les troupes allemandes et soumise aux plus dures mesures d'oppression, a donné aux Français, par de nombreuses actions individuelles et collectives, un magnifique exemple de courage et de fidélité.

Par le sang de ses enfants martyrs, qui vient d'attester devant le monde entier la volonté française de la Libération Nationale.

Londres, le 11 novembre 1941.
Le Président du Comité National Français :
CH. DE GAULLE.



(Photo Pierre Rigaud)

Mai 1941 à Châteaubriant.
Au premier rang, de droite à gauche : Granet (fusillé), Henaff (évadé), Mauvais (évadé), Timbaud (fusillé), Jean Scholtès (déporté, mort à Neuengamme).

Au second rang, de droite à gauche : Louis Dolly (actuellement maire de Villejuif), Josette Rigaud, Charles Michels (fusillé), Poulmarch (fusillé), Mme Pourchasse, Pourchasse (fusillé).



Qui étaient ces patriotes ?

- 27 militants communistes.
- Un député, un Conseiller Municipal de Paris, les Maires de Gennevilliers et de Concarneau.
- Sept dirigeants de la C.G.T.
- Cinq professeurs ou instituteurs (dont un Vietnamien).
- Deux docteurs, un ingénieur, un artisan, un marin.
- Cinq ont moins de 20 ans.

Le même jour, sont fusillés à Nantes, 16 autres patriotes :

- 5 combattants de la guerre 14-18 dont un adjoint au Maire de Nantes.
- 7 jeunes catholiques.
- 4 jeunes communistes.

— 5 Nantais, emprisonnés au Fort de Romainville, sont fusillés au Mont Valérien. Avec les 50 de Bordeaux, cela fera une centaine de Français fusillés en 48 heures. L'ennemi espérait ainsi briser la Résistance. C'est le contraire qui se produira.

« Il faut que le crime soit connu de la France entière », avaient demandé les 27.

... Il le sera grâce aux lettres des internés.

Toutes les lettres de ces 27 martyrs sont imprégnées de ces mêmes sentiments, empreintes de la même foi, d'un même idéal et d'une même certitude. Grâce aussi à Aragon qui rédigea la pathétique récit signé « le Témoin des Martyrs » qui circulera clandestinement.

La riposte aux crimes nazis va revêtir de multiples formes : grève à l'Arsenal de Brest, arrêts de travail malgré les menaces de répression dans des centaines d'entreprises, de chantiers, de bureaux, de magasins.

On ne peut tout citer. Le Colonel Malraison qui, dans la zone non occupée, réunit sa Brigade de chasseurs alpins et après « la Sonnerie aux Morts », fait prêter serment de venger les martyrs.

Ce jeune de 16 ans, Henri Fertet. Il dirige la Jeunesse Ouvrière Chrétienne du Doubs. Avec huit de ses camarades et quatre jeunes communistes, ils forment un détachement de francs-tireurs à qui, ils donnent le nom de Guy Moquet. Ils réussiront 51 actions diverses de sabotages en une année avant d'être arrêtés. Ils seront fusillés à Besançon le 16 septembre 1942.

LA LETTRE DU PLUS JEUNE D'ENTRE EUX GUY MOQUET

« Ma petite maman chérie,

Mon tout petit frère adoré,
Mon petit papa aimé »,

« Je vals mourir ! Ce que je vous demande, toi, en particulier ma petite maman, c'est d'être courageuse.

Je le suis et je veux l'être autant que ceux qui sont passés avant moi. Certes, j'aurais voulu vivre. Mais ce que je souhaite de tout mon cœur, c'est que ma mort serve à quelque chose. Je n'ai pas eu le temps d'embrasser Jean. J'ai embrassé mes deux frères Roger et Rino. Quant au véritable, je ne peux le faire hélas !

J'espère que toutes mes affaires te seront renvoyées elles pourront servir à Serge, qui je l'escompte, sera fier de les porter un jour.

A toi petit papa, si je t'ai fait ainsi qu'à ma petite maman, bien des peines, je te salue une dernière fois. Sache que j'ai fait de mon mieux pour suivre la voie que tu m'as tracée. Un dernier adieu à tous mes amis, à mon frère que j'aime beaucoup. Qu'il étudie bien pour être plus tard un homme. 17 ans 1/2 ! ma vie a été courte ! Je n'ai aucun regret, si ce n'est de vous quitter tous.

Je vous mourir avec Tintin, Michels. Maman, ce que je te demande, ce que je veux que tu me promettes, c'est d'être courageuse et de surmonter ta peine. Je ne peux en mettre davantage. Je vous quitte tous, toutes, toi maman, Serge, papa, en vous embrassant de tout mon cœur d'enfant.

Courage !
Votre Guy qui vous aime.

GUY.

Dernières pensées : « Vous tous qui restez, soyez dignes de nous, les 27 qui allons mourir ! ».

CHATEAUBRIANT - LE TMOIGNAGE de Fernand GRENIER

Évadé du camp de Choisel à Châteaubriant, président de l'Amicale Châteaubriant Voves, ministre du Gouvernement Provisoire de la République Française présidé par le général de Gaulle.

Dans deux ouvrages édités par Messidor (Editions Sociales) : « C'était ainsi » et « Ceux de Châteaubriant ».



Châteaubriant : malgré l'interdiction, les Castelbriantais sont venus fleurir le lieu de supplice et y planter le drapeau tricolore. (Photo prise par Marcel Blais, photographe à Châteaubriant, mort en déportation.)

L'HOMMAGE DES CASTELBRIANTAIS

Lors du deuxième anniversaire du massacre de la Carrière, dans la nuit du 21 au 22 octobre 1943, de courageux habitants de Châteaubriant dressèrent neuf monticules de sable et déposèrent sur chacun une gerbe tricolore.

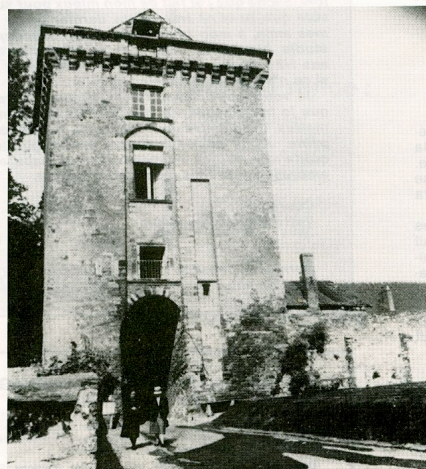
Tout autour d'une soucoupe contenant des douilles, vingt-sept rectangles de papier portaient les noms des vingt-sept fusillés.

Un mot d'ordre, transmis dès le matin de bouche à oreille, un défilé qui dura toute la journée avec au total dix mille personnes.

C'est seulement vers 18 heures que les Allemands interdirent l'accès de la Sablière et abattirent les drapeaux que le photographe castelbriantais Marcel Blais qui mourra en déportation alla replanter dans la nuit suivante.

Comme un défi à l'ennemi impuissant à tuer le souvenir des héros !

Et quand le 4 août 1944, Châteaubriant sera libérée, le premier geste des habitants sera de remettre le drapeau tricolore sur la Mairie et de se rendre en cette Carrière devenue l'un des hauts lieux de la Résistance Française.



Le château où les corps des 27 furent mis en bière.

LA ROSE ET LE RESEDA

*Celui qui croyait au ciel,
celui qui n'y croyait pas,
Tous deux adoraient la belle,
Prisonnière des soldats,
Lequel montait à l'échelle,
Et lequel guettait en bas,
Celui qui croyait au ciel,
Et celui qui n'y croyait pas,
Qu'importe comment s'appelle,
Cette clarté sur leurs pas,
Que l'un fût de la Chapelle,
Et que l'autre s'y dérobât,
Celui qui croyait au ciel,
Celui qui n'y croyait pas.
Tous les deux étaient fidèles,
Des lèvres, du cœur, des bras,
Et tous les deux disaient quelle,
Vive et qui vivra verra,
Celui qui croyait au ciel,
Celui qui n'y croyait pas,
Quand les blés sont sous la grêle,
Fou qui fait le délicat,
Fou qui songe à ses querelles,
Au cœur du combat,
Celui qui croyait au ciel,
Celui qui n'y croyait pas,
Du haut de la citadelle,
La sentinelle tira,
Par deux fois et l'un chancelle,
L'autre tombe qui mourra
Celui qui croyait au ciel,
Celui qui n'y croyait pas,
Ils sont en prison lequel,
A le plus triste grabat,
Lequel plus que l'autre gèle,
Lequel préfère les rats,
Celui qui croyait au ciel,
Celui qui n'y croyait pas,
Un rebelle est un rebelle,
Nos sanglots font un seul glas,
Et quand vient l'aube cruelle,
Passent de vie à trépas,
Celui qui croyait au ciel,
Celui qui n'y croyait pas,
Répétant le nom de celle,
Qu'aucun des deux ne trompa,
Et leur sang rouge ruisselle,
Même couleur, même éclat,
Celui qui croyait au ciel,
Celui qui n'y croyait pas,
Il coule, il coule et se mêle,
A la terre qu'il aime,
Pour qu'à la saison nouvelle,
Mûrisse un raisin muscat,
Celui qui croyait au ciel,
Celui qui n'y croyait pas,
L'un court, l'autre à des ailes,*

*De Bretagne ou du Jura,
Et framboise ou mirabelle,
Le grillon rechantera,
Dites flûtes et violoncelles,
Le double amour qui brûla,
L'alouette et l'hirondelle,
La rose et le réséda.*

ARAGON.



Les nazis viennent d'arriver au pouvoir. Les premiers camps de concentration s'ouvrent immédiatement. Pour les communistes d'abord, et pour les juifs.

LE NAZISME, C'ETAIT CELA...



NUIT ET BROUILLARD

Paroles et Musique de Jean FERRAT

*Ils étaient vingt et cent ils étaient des milliers
Nus et maigres tremblants dans ces wagons plombés
Qui déchiraient la nuit de leurs ongles battants
Ils étaient des milliers ils étaient vingt et cent
Ils se croyaient des hommes n'étaient plus que des nombres
Depuis longtemps leurs dés avaient été jetés
Dès que la main retombe il ne reste qu'une ombre
Ils ne devaient jamais plus revoir un été*

*La fuite monotone et sans hâte du temps
Survivre encore un jour une heure obstinément
Combien de tours de roues d'arrêts et de départs
Qui n'en finissent pas de distiller l'espoir
Ils s'appelaient Jean-Pierre Natacha ou Samuel
Certains priaient Jésus Jéhovah ou Vichnou
D'autres ne priaient pas mais qu'importe le ciel
Ils voulaient simplement ne plus vivre à genoux*

*Ils n'arrivaient pas tous à la fin du voyage
Ceux qui sont revenus peuvent-ils être heureux
Ils essaient d'oublier étonnés qu'à leur âge
Les veines de leurs bras soient devenues si bleues
Les allemands guettaient du haut des miradors
La lune se taisait comme vous vous taisiez
En regardant au loin en regardant dehors
Votre chair était tendre à leurs chiens policiers*

*On me dit à présent que ces mots n'ont plus cours
Qu'il vaut mieux ne chanter que des chansons d'amour
Que le sang sèche vite en entrant dans l'histoire
Et qu'il ne sert à rien de prendre une guitare
Mais qui donc est de taille à pouvoir m'arrêter
L'ombre s'est faite humaine aujourd'hui c'est l'été
Je twisterais les mots s'il fallait les twister
Pour qu'un jour les enfants sachent qui vous étiez*

*Vous étiez vingt et cent vous étiez des milliers
Nus et maigres tremblants dans ces wagons plombés
Qui déchiriez la nuit de vos ongles battants
Vous étiez des milliers vous étiez vingt et cent*

50 millions de victimes, dont 10 millions dans les camps de concentration

« PLUS JAMAIS ÇA »

La bombe atomique lancée sur Hiroshima et Nagasaki a fait d'un coup 310 000 morts, un nouveau péril était né : la guerre nucléaire. Aujourd'hui, en hommage à l'esprit de la Résistance, fidèle au souvenir des martyrs de Châteaubriant qui ont écrit l'une des plus belles pages de notre histoire, nous appelons tous les peuples à exiger le désarmement, à éviter la destruction totale de leur belle planète bleue.

Continuer aujourd'hui à maintenir le souvenir vivant...

Avec une fidélité qui ne s'est jamais démentie depuis plus de quarante ans, des foules bouleversées parmi lesquelles beaucoup d'étrangers, sont venues se recueillir ici. Pendant l'occupation, malgré l'interdit, les gens fleurissent régulièrement le lieu. A la Libération, un Comité National du Souvenir des Héros de Châteaubriant décide l'érection d'un monument par souscription nationale. Les sommes affluent : 500 000 francs de la Ville de Paris, 500 000 francs du Conseil Général de la Seine, subventions de plus de quatre cents communes, souscriptions individuelles. Le total dépasse trois millions de francs. Pour commémorer le dixième anniversaire, le monument actuel, œuvre d'Antoine Rohal, est inauguré en octobre 1951. Au cours des années, il recevra dans ses cent quatre vingt alvéoles, les terres sacrées venues de tous les hauts lieux de la Résistance. Après avoir obtenu en 1952 le classement de la Carrière comme site historique, le Comité National du Souvenir a transmis à l'Amicale de Châteaubriant-Voves la responsabilité de l'entretien du Mémorial, en étroite association avec le Comité Local du Souvenir présidé par M. Paul Huard, maire de Châteaubriant. L'Amicale est composée des anciens internés, des familles et des amis des fusillés. C'est elle qui a grandement contribué à maintenir vivant le souvenir de ceux qui tombèrent en ce lieu, la France au cœur. Par divers actes notariés en 1948, 1963 et 1980, elle a acquis progressivement l'ensemble de la Carrière, qui était jusque là propriété des familles Robert et Naudin, fermiers témoins de la

fusillade. Son libre accès est assuré, tant pour les cérémonies officielles, que pour les associations, les groupes et les personnes qui y viennent par milliers chaque année en pèlerinage.

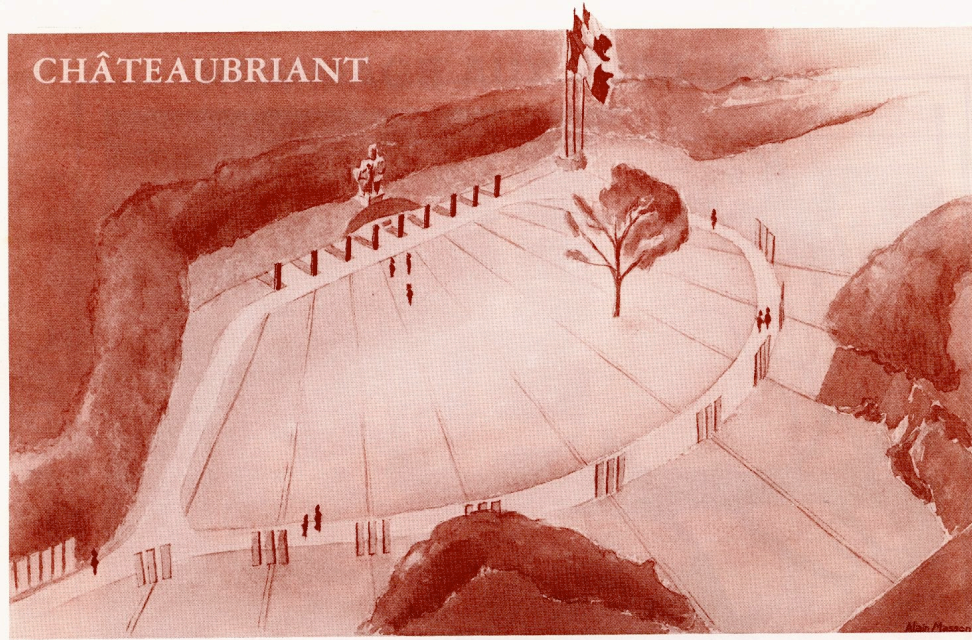
Cette fréquentation de la Carrière a fait naître des besoins grandissants, et rendu impérative la nécessité d'importants travaux. Pour perpétuer auprès des générations futures l'exemple des Martyrs de Châteaubriant, il est aujourd'hui nécessaire de restituer à la Carrière toute entière le rôle monumental qui est le sien. Pour cela, il est d'abord indispensable de protéger le site.

Jusqu'ici, le visiteur ne trouvait dans la Carrière que le Monument lui-même, les alvéoles et les neuf poteaux d'exécution. Il fallait lui permettre de découvrir un lieu qui, globalement, lui raconte sa propre Histoire. A cet effet, la disposition générale de la Carrière a été modifiée, tout en respectant le site et en conservant le vaste espace libre nécessaire aux commémorations : créer un espace symbolique évoquant la clairvoyance des condamnés, les circonstances et l'exécution du crime. Raconter par une exposition extérieure permanente le déroulement des faits, rapporter les témoignages, rappeler l'émotion et la Résistance de la population de Châteaubriant, de la Bretagne, de la France entière. Signaler le lieu par un symbole visible des alentours.

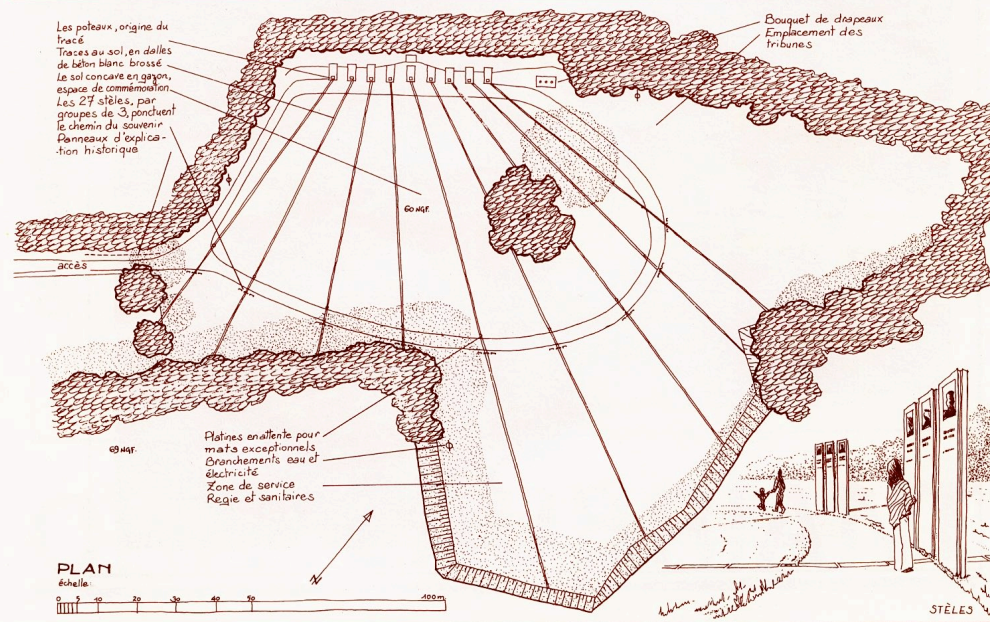
A l'aide de cette plaquette, le Comité Départemental du Souvenir poursuit la collecte de fonds qui alimenteront la souscription pour mener à son terme l'aménagement de la Carrière.

En France, Châteaubriant est le seul lieu d'exécution de Résistants ouvert en permanence au public. Par l'Histoire dont il est chargé, l'espace physique inspire au visiteur une intense émotion : Celle-ci doit porter le message que nous devons léguer aux générations futures.

CHÂTEAUBRIANT



AMÉNAGEMENT DE LA CARRIÈRE DES FUSILLÉS





Un rendez-vous à ne pas manquer

Sessa 21 ans platricier

13 mars 44

30 juin 44

Francis Marzin prend la
parole à Callac

Chaque fenêtre et chaque porte ont été
condamnées

Nous savons la course des minutes sur
la montre et à lui compréhendre dans
quel état d'esprit et dans quelle angoisse
nous voyons arriver le curé qui a été
mandé par les autorités.

Aucun condamné n'accepte son ministère,
mais plusieurs d'entre eux lui ont confié
de leurs objets ou correspondance. Il serait
intéressant de savoir quelles ont été les
paroles confiées à cet homme et son
impression sur l'attitude et la valeur de
nos malheureux camarades. Il ne sortira
de la baraque que quelques minutes avant
l'expiration du délai qui leur a été accordé,
c'est-à-dire 14 h. 25.

A 14 h. 30 nous voyons arriver sur la
route des camions allemands qui doivent
emmener nos malheureux camarades.

A ce moment nous entendons chanter
la *Marseillaise* par les condamnés.

Les camarades du camp P. 1 reprennent
le chant à leur tour.

A 15 heures précises, les camions sont
venus se ranger devant la baraque 6.

Le lieutenant ouvre la porte et com-
mence le dernier appel.

A l'annonce de son nom, chacun se pré-
sente.

Les gendarmes fouillent et vident toutes
les poches, ils attachent les mains de nos
amis et les font monter dans le camion.

Chaque camion prend neuf camarades.
Ceux-ci n'arrêtent pas de chanter la *Mar-
seillaise* et nous font des signes d'adieu,
car ils nous voient à la fenêtre.

Ténine interpelle l'officier allemand et
dit d'abord : « c'est un honneur pour un
Français de tomber sous les balles alle-
mandes ».

Puis désignant Moquet qui n'a que
dix-sept ans, il dit que c'est un crime de
tuer un gosse.

Moquet répond : « Laisse Ténine, je suis
autant communiste que toi. »

Timbaud s'adresse au lieutenant Touya,
mais on ne distingue pas ce qu'il dit.

Michels, parlementaire déchu pour avoir
désapprouvé la guerre à l'Allemagne, est
fusillé par les Allemands.

A 15 h. 15 tous les camions sont prêts.

Le lieutenant Touya et l'officier alle-
mand se saluent et s'avançant l'un vers
l'autre, se serrent la main.

Les gendarmes se figent au garde à
vous, et tous pleurent devant l'attitude
héroïque de nos amis.

Les camions s'ébranlent et quelques
minutes après, ils passent sur la route qui

longe le camp et les voix de nos frères qui
chantent toujours s'entendent encore.

Nous sommes avisés qu'ils vont être
fusillés à 16 h. 15.

Nous ne saurons que plus tard que le
lieu d'exécution est une carrière de sable
à deux kilomètres de Châteaubriant.

Tout le monde sort des baraques et
nous nous rendons aussitôt vers la ba-
raque 6.

Sur les parois nos camarades ont inscrit
leurs derniers espoirs et c'est d'une main
ferme qu'ils ont tracé là leurs suprêmes
espérances et leur confiance inébranlable
dans l'avenir.

A 16 h. 15 exactement, chaque camp
se réunit et appelle chaque victime.

Un autre répond : fusillé.

Un silence absolu règne dans le camp.
Nos amis ne sont plus.

Ils sont tombés neuf à la fois et les trois
salves se sont succédées et ont été enten-
dues à 15 h. 30, 16 heures et 16 h. 10.

Le soir arrive.

Nous avons les premiers échos de l'acte
dernier de la tragédie.

Les camarades ont traversé Château-
briant sans cesser de chanter la *Mar-
seillaise*.

Les gens, sur leur passage, se décou-
vraient respectueusement.

L'émotion dans la ville est à son comble.

A côté de la carrière, les gens de la
ferme avaient été enfermés chez eux et
consignés.

L'angoisse est toujours dans le camp
car il faut encore 52 otages, dont la moitié
doit être prélevée au camp.

Jeudi 23 octobre. Le matin est toujours
chargé de menaces.

Pourtant, vers midi, l'officier de la kom-
mandantur vient informer le lieutenant
Touya que l'on ne prendra plus d'otages
dans le camp, la conduite de nos camarades
a été si héroïque que l'officier allemand
dit : « Les communistes français sont des
braves ».

Notre appréhension s'efface peu à peu
mais la douleur d'avoir perdu de tels
camarades se fait ressentir maintenant
plus fortement que la veille. Malgré les
affirmations qui viennent de nous être
faites, nous nous estimons toujours sous
le coup de la menace.

Nous apprenons dans quelles conditions

nos camarades ont été exécutés.

La carrière de sable qui a été utilisée
porte encore les traces des poteaux contre
lesquels furent collées les victimes.

Pour chaque homme il y avait un pelo-
ton de 10 soldats.

Les corps furent mis dans les capions
et transportés au château.

La terre est pleine de sang.

On nous dit que beaucoup de gens du
pays se sont rendus à la carrière et ont
contemplé les traces de cette tragédie.

Vendredi 24 octobre... Les corps de nos
camarades auraient été mis dans des
bières de chêne.

Les cercueils ont été dirigés trois par
trois dans neuf communes différentes et
nos amis reposent maintenant en cette
terre bretonne qu'aucun de nous n'avait
considérée comme devant recevoir son
sang et d'une façon aussi barbare.

Cette page d'histoire restera la flétris-
sure indélébile de ceux qui l'ont ordonnée.

D'autres détails ne sont pas moins
terribles.

Ténine venait de perdre son gosse qu'il
adorait.

Huynh Huong avait sa compagne à la
prison de Rennes, condamnée à vingt ans
de travaux forcés.

Barthélémy, dont la femme est en prison
à Niort, était passé au juge d'instruction
le vendredi précédent et il devait partir
le 22 au matin en jugement à Bressuire.

Lalet, jeune étudiant de vingt ans,
marié depuis un an, dont la libération est
arrivée à Châteaubriant le jour de sa mort.

Bourhis, de Trégunc, dont la libération
est arrivée en même temps.

Moquet, qui n'a dû son exécution qu'à
son nom. Son père, député communiste,
est à la prison d'Alger.

Voilà, ma chérie, les heures tragiques
que nous avons vécues.

Les six survivants de la baraque ne
pourront jamais oublier ces instants qui
nous privent d'un capital si pur et si
grand, car on a pris à notre affection
l'élite du camp.

Si la France était pourvue de traîtres,
elle a prouvé qu'il y a encore des héros
d'une bravoure exemplaire, dont le sou-
venir restera un symbole de foi, de
loyauté, de patriotisme.

Leur exemple ne sera pas vain.

Je termine en te disant encore con-
fiance, toujours confiance.

Lettre écrite par Agnès Adrien, fusillée
le 15 décembre 1941, à La Blistière, près
de Châteaubriant.

30 ans après:

L'oubli des uns

la condamnation des autres.

JOURNAL "LA DEPECHE" DE BREST

DU 22 SEPTEMBRE 1943

0000000

A V I S

=====

*Breton
Mr. Valerian
17 Sept 43*

Au cours de l'année 1942 et jusqu'au début de l'année 1943, les citoyens français dont les noms suivent, ont commis dans le Département du Finistère de nombreux actes de sabotages et terroristes contre les troupes d'occupation Allemandes.

Ces actes ont été réalisés, la plupart du temps, en commun et à l'aide d'armes explosives.

- 1 - Jean Louis PRIMAS, né le 17 Octobre 1917
- 2 - Louis Léon LE BAIL, né le 7 Mars 1921
- 3 - Yves Jean GILOUX, né le 15 Décembre 1921
- 4 - Charles Julien VILLEMAIN, né le 28 Mars 1918
- 5 - Albert Corentin Hervé ABALAIN, né le 13 Janvier 1914
- 6 - Albert Marie RANNOU, né le 14 Mars 1914
- 7 - Paul Mathurin MONOT, né le 1 Octobre 1921
- 8 - Lucien Etienne ARGOUACH, né le 11 Octobre 1921
- 9 - Joseph RODANS, né le 8 Décembre 1912
- 10 - André BERGER, né le 30 Décembre 1922
- 11 - Jean-Marie TEURROC, né le 26 Mars 1906
- 12 - Albert François ROLLAND, né le 26 Janvier 1913
- 13 - Etienne René ROLLAND, né le 10 Novembre 1916
- 14 - Paul Félix Pierre LE GENT, né le 5 Juin 1913
- 15 - Jean QUINTRIC, né le 23 Mars 1912
- 16 - Louis Théophile DEPARTOUT, né le 2 Mai 1916

D'autre part, les citoyens français dont les noms suivent ont entrepris activement de créer le Parti Communiste Illégal, dans le but de combattre les troupes Allemandes d'occupation.

- 17 - Henri MOREAU, né le 26 Octobre 1903
- 18 - Louis Marie LE GUEN, né le 25 Février 1907
- 19 - Eugène Constant LAFLEUR, né le 10 Mai 1889

Les personnes désignées ont en conséquence été condamnées à mort le 28 ~~oct~~ 1945 par le Tribunal de Guerre Allemand Compétent. Les 16 premiers pour actions de Francs Tireurs et les 3 derniers pour agissement en faveur de l'ennemi. Le jugement a été exécuté. Il est rappelé à la population civile Française qu'elle s'expose à de graves conséquences en prenant part à des actes de sabotages ou de terrorisme, ou en entrant en contact avec les organisations dirigées contre les troupes Allemandes dites d'occupation.

DER MILITAERBEFEHLSHABER IN FRANKREICH

oooooooooooo

à la mémoire des patriotes
fusillés le 18 août
Marcel Courcier
Alfred Jouneau
J. René Garreau
Pierre Carion

40 ans après

L'oubli des uns

La condamnation des autres

MORTS POUR LA FRANCE



LÉON JOST



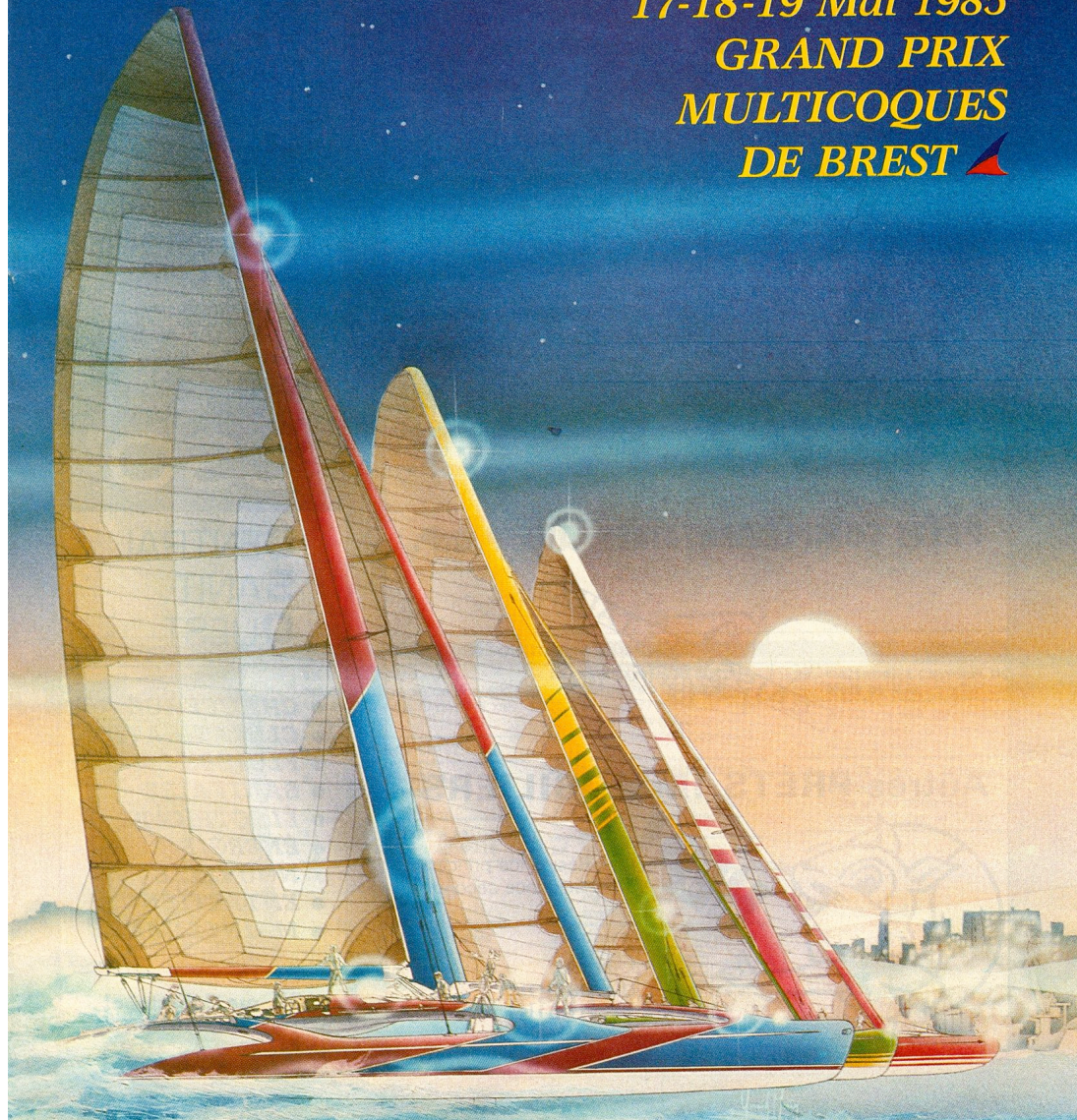
PAUL BIRIEN

LE JOURNAL DE

BREST

N°14 AVRIL/MAI 1985

17-18-19 Mai 1985
GRAND PRIX
MULTICOQUES
DE BREST 



ECHOS BREST • ECHOS BREST • ECHOS BR

T.U.C. : "UNE EXPERIENCE SYMPATHIQUE"

29 jeunes ont été embauchés par la Ville pour régler la circulation et surveiller les sorties d'écoles.

Sur notre photo : Melle AMIS qui travaille tous les jours dans la rue Robespierre ainsi qu'à la sortie de l'école Buisson; "l'expérience est très intéressante et très sympathique" nous a-t-elle confié.



LES CHEFS D'ENTREPRISES A LA MAIRIE

Une centaine de chefs d'entreprises ont été reçus à l'Hôtel de Ville le 4 mars. Leur point commun? Ils ont tous à un moment ou à un autre bénéficié de l'aide de la Ville: mise à disposition de locaux relais, achats de terrain... Cette réunion était une manière de faire le point sur l'action économique de la Ville en faveur des entreprises.

Une action économique qui peut se résumer ainsi: en moins de 2 ans, accueil de 58 entreprises (créations, extensions et redeploiements), plus de 1100 emplois créés ou consolidés, des projets d'avenir réalistes et ambitieux.

POSE DE LA 1^{ère} PIERRE DU CENTRE DE KERINOU

Le coup d'envoi a été donné, le 12 mars, pour la construction d'un marché couvert de 2000 m², d'une supérette et de 8 boutiques sur l'emplacement des anciens garages de la CTCUB.

VISITE AMICALE DE LA MARINE ALLEMANDE

Le 1^{er} mars, à l'occasion d'une escale technique de

son bâtiment dans notre port, le commandant de la frégate "Köln" a rendu une visite de courtoisie au Maire de Brest, Jacques Berthelot.



PASSEPORT POUR BREST ET SA REGION

Un document original vient d'être édité par l'Office de Tourisme; il donnera à son détenteur, outre une foule de renseignements sur la région brestoise, la possibi-

lité de recevoir un cadeau: cours de voile, promenade en rade... Ce passeport sera disponible dans tous les offices de France et dans tous les grands salons et congrès de l'hexagone.

Office de Tourisme de Brest: 44.24.96



11^e FOIRE A LA BROCANTE

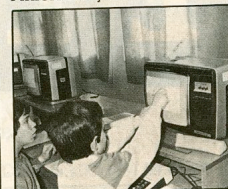
Pour la 1^{ère} fois le Musée Municipal avait apporté sa contribution à une manifestation qui attire chaque année plusieurs milliers de visiteurs. Les brestoises ont ainsi pu découvrir huit nouvelles œuvres qu'ils pourront revoir rue Traverse à l'occasion d'une présentation des nouvelles acquisitions du Musée. **Le Musée vit, rendez-lui visite!**

9^e S.B.I.B.

Informatisation et automatisation, tels étaient les thèmes du 9^e Salon Breton de l'Informatique et du Bureau organisé par l'association des élèves de Sup de CO le 13 mars. Vous y aurez appris qu'il existe mille et une manières de se simplifier la vie au bureau...

INFORMATIQUE EN CULOTTES COURTES

L'informatique à l'école primaire? A Brest c'est déjà une réalité; le 15 mars le site de Pen ar Creach a été inauguré officiellement. Kerourien et Quizac possèdent également chacun 8 micro ordinateurs. Les enfants de ces écoles peuvent désormais s'initier à l'informatique.



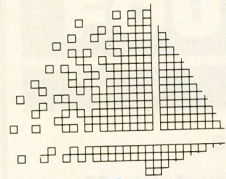
COURSE CONTRE... LA PLUIE

L'arrivée du Tour de Bretagne à Brest, le 21 mars, a eu lieu sous la pluie. C'est



Wojtinek qui a remporté cette classique du cyclisme.

ECHOS BREST • ECHOS BREST • ECHOS BREST



BASE DE VITESSE DE BREST 1985

BASE DE VITESSE 85

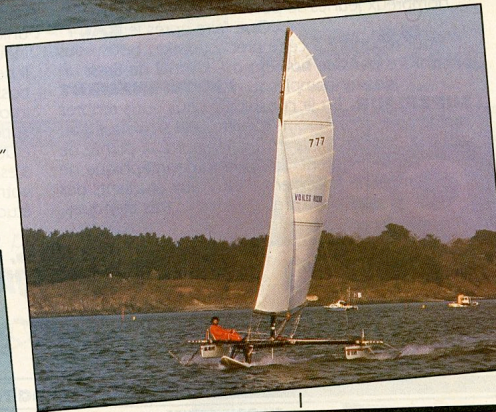
Grand vainqueur de la base : Jean-Pierre Siret qui a établi la meilleure vitesse tous temps et toutes classes depuis la création de la base de Brest avec 27,5 nœuds!!

Deux records de France : pour le catamaran "HARO" en classe Open avec 23,57 nœuds et pour Thierry Nin en planche tandem (classe A) avec 25,7 nœuds.

Signalons enfin les très bonnes performances de J.B. Cunin en classe B (1^{er} avec 20,9 nœuds) ainsi que de l'équipage du "O.K. SHAPE" en classe C (1^{er} avec 18,5 nœuds).



"HARO" en classe OPEN



"OK SHAPE"

Jean-Pierre SIRET



JEAN CATELAS : CHEMINOT ET RESISTANT

Le nom de ce cheminot

résistant, guillotiné en 1941, a été donné à une rue du Guelmeur.



1985 40^e ANNIVERSAIRE VICTOIRE ET DE LA LIBÉRATION DES CAMPS !

A REIMS à 2 h. 41
hier matin
dans une petite école
servant de Q.G. au général Eisenhower

Le Télégramme
de Brest & de l'Ouest
MARDI
8 MAI 1945
JOURNAL REPUBLICAIN DU MATIN

LA VICTOIRE SERA ANNONCÉE
OFFICIELLEMENT AUJOURD'HUI

Le ministre de l'Information a annoncé hier que le général Eisenhower avait signé l'acte de capitulation de l'Allemagne nazie, le 8 mai 1945, à 2 heures 41 minutes, dans une petite école de Reims, où se trouvait le Q.G. du général Eisenhower, devant des représentants de la Grande-Bretagne, de l'U.R.S.S., des Etats-Unis et de la France.

L'ALLEMAGNE A CAPITULÉ SANS CONDITIONS

La Ville de Brest célèbre cette année le 40^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie. En donnant un éclat tout particulier à cette manifestation elle veut rappeler les sacrifices endurés par tous les combattants. Ceux qui, sous l'uniforme, ont combattu pendant 4 ans sur tous les théâtres extérieurs.

Ceux de l'ombre qui, dans la résistance, bravaient l'ennemi et ont souvent connu l'incarcération, les tortures et la mort dans les geôles allemandes.

La Ville de Brest rend hommage à tous ceux là qui permettent à la France de retrouver sa place et son honneur il y a déjà 40 ans.

London, 7. — Selon l'Associated Press, l'Allemagne a signé l'acte de capitulation sans conditions ce matin, à 2 h. 41, dans une petite école de Reims, où se trouvait le Q.G. du général Eisenhower, devant des représentants de la Grande-Bretagne, de l'U.R.S.S., des Etats-Unis et de la France.

L'Agence Reuter précise que l'acte portant capitulation des troupes allemandes a été signé par le général Walter Bedell Smith, chef d'état-major du général Eisenhower, pour le commandement suprême interallié; le général Jean Sautourpoff a signé pour la Russie et le général français Sevez pour la France; le général Lode et l'amiral Fribourg pour l'Allemagne.

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

1^{er} MAI :

Hommage aux démineurs civils et de la Marine à 11 h au monument de la rue Camille Desmoulins

4 MAI :

Projection film et conférence sur la période 1940/1942 à 20 h 30 à l'Auditorium.

5 MAI :

Messe à l'église St Pierre à 9 h, puis dépôt de gerbe à 10 h au cimetière de St Pierre.

Remise de décorations à 10 h 25

Inaugurations :

Allée Bir Hakeim

Rue 1^{ère} D.F.L.

Rond Point Maréchal Koenig à 10 h 30 au carrefour du Fort Montbarrey.

Dédicaces de rues :

Rue J. Jestin à 11 h 30

Rue Arzel à 11 h 30

Inauguration de l'exposition à la mairie de St Pierre à 12 h.

7 MAI :

Dépôt de gerbe au monument aux morts à 18 h 30
Conférence et projection à 20 h 30 à l'Auditorium

8 MAI :

Messe à l'église St Louis à 9 h
Prise d'arme, défilé et revue à 10 h 15, rue de Siam.

Monument aux Morts à 10 h 40
Inauguration Jardin Maréchal Juin à 11 h 20, inauguration square Rhin et Danube à 11 h 45.

Après-midi : Finale du jeu concours à 16 h, remise des prix à 18 h

Retraite aux flambeaux à 21 h 45
Feu d'artifice place de la Liberté à 22 h 45

23 h : bal populaire place de la Liberté.

11 MAI :

Inaugurations :

Rue "Siroco" à 10 h (quartier Pen Ar Creach)

Rue "La Bourrasque" à 10 h 30, (quartier Keranroux)

Rue Général Bethouart à 10 h 45

Pose d'une plaque à l'Arsenal à 11 h.

12 MAI :

Messe à 10 h à l'église St Martin
Cortège vers le monument aux morts

Remise de décorations à 11 h 30 et dépôt de gerbe à 12 h.

MEMENTO HISTORIQUE

(sur les participants à cet anniversaire ainsi que sur les hommages et inaugurations qui se dérouleront pendant 15 jours à Brest).

1^{ère} D.F.L. :

Prestigieuse unité formée d'éléments d'origines diverses ralliée au Général De Gaulle pour continuer la lutte. On signale sa présence à Tobrouk et en Syrie aux côtés des britanniques dès janvier 1941, et surtout à Bir Hakeim où, sous les ordres du Général Koenig, elle tient tête 10 jours durant à une division blindée italienne; héroïque résistance qui fera échouer l'attaque de Rommel sur l'Egypte et le Canal de Suez. La 1^{ère} D.F.L. combat ensuite en Tunisie, puis dans le cadre du corps expéditionnaire Français sous les ordres du Général Brosset en Italie. Elle participe au débarquement en Provence le 15 août 1944!

BIR HAKEIM :

Un bataillon de Légion, le bataillon du Pacifique, un bataillon de Fusiliers Marins sous les ordres du Général Koenig résisteront du 17 mai au 10 juin 1942 à une division blindée italienne.

10 jours d'un combat acharné qui fera un grand nombre de morts et de blessés ; les Français résistent farouchement, détruisent 40 chars à l'ennemi et stoppent l'attaque de Rommel vers l'Egypte.

Le Général Koenig, vainqueur de Bir Hakeim et commandant en chef des F.F.I. en 1944, sera élevé à titre posthume à la dignité de Maréchal de France le 6 juin 1984.

MARÉCHAL JUIN :

(1888-1967) Il s'est consacré en Afrique du Nord à la réorganisation de l'armée française avant de prendre le commandement du Corps Expéditionnaire Français en Italie. Ses troupes se sont distinguées notamment au Belvédère, au Monte Cassino et sont entrées triomphalement à Rome le 3 juin 1944.

Résident Général au Maroc de 1947 à 1951, il est élevé à la dignité de Maréchal de France et élu à l'Académie Française.

GÉNÉRAL BETHOUART :
(1889-1982) Commande le corps expéditionnaire français en Norvège. S'est également illustré à la tête de la 1ère armée française jusqu'à son entrée glorieuse en Autriche en mai 1945.

FRANÇOIS ARZEL :

Tué le 19 novembre 1944 lors du débarquement en Provence. Compagnon de la libération.

JEAN JESTIN :

Tué le 24 août 1944 à Paris ; compagnon de la libération.

"SIROCO" et "LA BOURRASQUE" :

Torpilleurs coulés en face de Nieuport en Mai 1940.

RHIN ET DANUBE :

Nom donné à la 1ère armée française après sa remontée victorieuse des plages de Cavalaire et St Tropez vers le Rhin, l'Allemagne et l'Autriche.

ET PENDANT CE TEMPS...

(Edition du Télégramme du 8 mai 1945, 2^e page)

UNION FEDERALE DES COMBATTANTS

Un geste touchant de solidarité combattante

A la suite d'un appel fait en décembre 1944 au cours de l'Assemblée générale de l'Union Fédérale des Combattants du 1^{er} arrondissement de Paris, une somme de près de 8.000 fr., une caisse de chocolats et de sucre-noix, une caisse de chaussures, nous ont été adressées pour être distribuées aux veuves, ascendants et orphelins de la guerre. Touchant témoignage de l'attention qui unit les membres de notre grande famille l'Union Fédérale des Combattants.

Nos camarades ne se sont pas arrêtés là. Dès le dimanche 4 janvier, ils ont organisé, avec le concours de Jean Martin, une grande conférence au profit des ministres brestois de l'Union Fédérale. Les jeunes du groupement ont collecté dans Paris. Le résultat a été magnifique.

910 articles, dont : 375 vêtements... 375 articles de ménage, 22 paires de chaussures, 88 objets de lavette, 3 lits complets, des jouets. Le tout en caisses ou ballots n'attend qu'une occasion pour nous arriver. De plus, le président a récupéré une famille de quatre enfants de fusillé. L'exemple a été suivi : une dizaine de familles malheureuses sont aidées par des recueillir, recadrés. Cette touchante sollicitude apportera dans des foyers malheureux un peu d'aide et de réconfort.

Pour bénéficier de ces dons, les sociétaires brestois sont priés de déposer ou d'adresser par poste, au siège de l'Union Fédérale des Combattants, 42, rue Victor Hugo, à Brest, une lettre donnant toutes les précisions indispensables pour classer les demandes : nom et adresse, n° de la carte de sociétaire 1945, n° de la carte de sinistré (total ou partiel), charges de famille et ressources (joindre un timbre à 2 fr.).

Le président : C. OLIVON.

SAINT-MARC

DES PRISONNIERS RECHERCHENT LEUR FAMILLE

Louis Costantini, né le 10 décembre 1921 à Brest, rapatrié d'Allemagne, cherche son tuteur, M. Jean Guichard, qui habitait 26, rue Keravel.

Le brigadier-chef Francis Biéhaud cherche sa tante, Mme verve Delberg, qui habitait rue d'Algésiras. Donner renseignements au Centre d'accueil.

Un brave à l'honneur

Nous avons appris avec un vif plaisir que le sergent-chef Paul Tiercelet, appartenant à la 7^e division blindée, venait d'être décoré de la médaille militaire.

Le sergent P. Tiercelet, qui appartient à l'armée libératrice de notre territoire, avait déjà reçu la croix de guerre. Le 25 août 1944, lors de l'entrée des troupes victorieuses à Paris, il fut l'un des admirateurs de sa section pendant l'assaut donné à la Chambre des députés, solidement tenue par les boches. Il s'éleva, avec un courage et une ardeur exemplaires, des opérations de nettoyage à la grenade.

ET DANS LES SALLES DES CINEMAS BRESTOIS

CINEMAS

REX - 20 h. 30
La Revanche de Zoro
(2^e épisode)

SELECT - 20 h. 30
LE REVOLTÉ
avec René DARY et Pierre RENOIR

VOX
20 h. 30 - Un crime étonnant
d'une puissance jamais atteinte
L'ARC EN CIEL
Location de 15 à 18 heures.

DEMAIN UN FILM ENORME
CARMEN

ARMOR - 20 h. 30
La grande farandole
Fred ASTAIRE et Ginger ROGERS

BIENTOT : Le chef-d'œuvre de V. Hugo :
Les Misérables



11, rue de la Villeneuve - Z.I. de Kergonan
29200 BREST - Tél. (98) 02.34.50

PIÈCES DÉTACHÉES POUR L'AUTOMOBILE

Distributeur Officiel
BOSCH - électricité - diesel
FULMEN - batteries

DU PONT DE NEMOURS
peintures - carrosserie

MARCHAL - CIBIE - PARIS-RHONE
DUCELLIER

Moteurs échange standard
Ateliers spécialisés - mise au point diesel

Ouvert du lundi matin 9 heures
au samedi 12 heures

BATIOROISE

Société Anonyme Coopérative Ouvrière de Production

Entreprise de Bâtiment

Pavillons - Rénovations
Agrandissements

MAÇONNERIE BÉTON ARMÉ
CHARPENTE MENUISERIE

7, rue Réoumur - 29200 BREST
Tél. (98) 02.79.68

KERDREUX & GARLATI

CARRELAGE

PARQUET COLLE

MOQUETTE

REVÊTEMENTS PLASTIQUES

31, avenue Charles-de-Foucauld
BREST - Tél : 02.27.64



- Terrassement
- hygiène publique
- génie civil

entreprise Pierre Ménez
siège social : kerinaouen - gouesnou
B.P. 13 • Tél. 07.86.44 - 07.87.55

POUR LA FRANCE

POUR LA FRANCE.

Neuf poteaux de cinq mètres en cinq mètres...

A douze mètres devant, à la hauteur d'un peuplier auquel s'appuyait un officier, se tenait un peloton d'exécution de quatre-vingt-dix hommes.

Les neuf Français du premier camion furent placés au pied des neuf poteaux...

Ils tombèrent à vingt-sept.

Il n'est pas un recoin de France qui ne connaisse au travers de la nuit de l'occupation, ce que fut Châteaubriant.

Chacun sait que dans la dernière semaine d'octobre, cinquante patriotes furent fusillés : vingt-deux à Nantes, vingt-sept à Châteaubriant. Chacun sait que ces cinquante otages étaient tous Français, abattus comme des chiens par le boche parce qu'ils étaient les plus ardents dans la lutte contre l'envahisseur.

Nous aurions aujourd'hui voulu évoquer longuement le souvenir d'un de ces martyrs : le petit Indochinois HUYNH HONG, âgé de 29 ans.

Chacun de nous le connaissait : né le 7 avril 1912, à Saigon (Indochine), professeur licencié es-lettres, marié et père d'un enfant, il demeurait à Paris. Il était interné depuis plusieurs mois lorsqu'il apprit que sa femme venait d'être condamnée à vingt ans de travaux forcés et écrouée à la prison de Rennes.

Au camp de Châteaubriant HUYNH nous faisait des cours de français et c'est avec la passion du professeur et du patriote qu'il s'ingéniait à expliquer à ses camarades les subtilités de la langue française.

Il y mettait surtout cette ardeur patriotique et ce goût d'apprendre et d'enseigner si particulier aux Annamites.

C'est avec courage qu'il est mort. Son sang mêlé à celui de MICHELS, TIMBAULT, POULMARCH..., s'impregna à la terre de France dans la petite ville de Châteaubriant.

Sortant de la baraque des otages avant de quitter le camp, il cria à notre camarade Marie LE FUR, institutrice : « Et surtout continue de bien faire travailler les gars. »

Mort pour la même cause : celle de la France; il partit à la fusillade ajoutant plein d'abnégation et de fierté :

« Je suis content de mourir pour la France. »

FANCH.



**« Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent,
Ce sont ceux dont le dessein ferme emplit l'âme et le front...
Ayant devant les yeux, sans cesse, nuit et jour
Ou quelque saint labeur ou quelque grand amour,
Ceux dont le cœur est bon, ceux dont les jours sont pleins,
Ceux-là vivent, Seigneur !
Les autres, je les plains ! »**

Victor HUGO.

la Vie Ouvrière

LA LUTTE CONTRE LES DEPORTATIONS

Loin d'inciter à la quiétude, les derniers accords Laval-Saucler concernant la main-d'œuvre, exigent un redoublement de vigilance et d'activité.

Une grande partie des requis des jeunes classes ont échappés aux négriers. Ils ont pris le maquis. Chaque jour, un plus grand nombre d'entre eux rejoignent ceux qui se battent contre les envahisseurs. C'est ceux-là qu'on veut réduire. Jusqu'à ce jour, les opérations de police, des boches et de Laval ont été un fiasco. Toute la population aide les réfractaires. La gendarmerie, dans sa majorité, les couvre de sa complicité. C'est cet appui et cette

complicité dont Laval et Hitler voudraient les priver.

Il s'agit pour eux de faire croire que les jeunes qui refusent de se laisser prendre portent préjudice à ceux qui ont été déportés, de les accuser en somme d'être responsables si des hommes de plus de 45 ans et des pères de quatre enfants sont dans les bagnes hitlériens.

Sous le couvert de la relève, Hitler et Laval s'approprient à donner l'assaut aux maquis et à massacrer les réfractaires.

Plus que jamais la solidarité de tous doit entourer les réfractaires. Toute tentative d'encercler les maquis, de les prendre d'assaut doit

se heurter à l'opposition générale, il faut plus que jamais fournir aux réfractaires les vivres et les vêtements dont ils ont besoin, il faut les aider à s'armer. Les armes cachées doivent sortir de leur cachette afin que les réfractaires ne soient pas laissés sans armes

LA PREPARATION DE L'INSURRECTION NATIONALE

Il faut organiser des groupes de francs-tireurs dans les entreprises

La grève n'est pas seulement un moyen puissant pour faire aboutir les revendications économiques. Elle est une arme de combat dans la lutte pour la libération. Par la grève, la classe ouvrière mobilise ses forces, elle trouble l'économie de guerre de l'ennemi, elle entraîne à l'action les autres couches de la population plus dispersées. La grève générale tient une large place dans le plan de l'insurrection nationale. Le développement des grèves prend donc sa place dans la stratégie pour la préparation du soulèvement armé de la nation. Mais la grève ne peut se concevoir aujourd'hui comme elle était envisagée avant l'occupation. Elle emprunte aux circonstances des formes nouvelles, une tactique nouvelle. Celle de la défense contre l'intervention armée de l'ennemi.

Il n'est pas rare de voir les boches envahir un établissement dont les ouvriers viennent de cesser le travail, mitrailleuses au poing et menacer de tirer si le travail ne reprend pas. Les ouvriers ont fort bien senti la nécessité d'organiser la résistance à cette forme de pression. En maintes circonstances — et notamment les métaux de l'usine Vermorel — ils se sont barricadés dans l'usine et ont répondu à l'insolent défi en déclarant qu'ils se battaient.

Le moment est venu de donner une forme concrète à cette volon-

en face des chasseurs d'hommes.

Il faut aussi que la riposte monte des usines. Aux coups de feu de ceux qui se défendent dans les bois et les montagnes, doit répondre en écho la grève dans tous les centres où les réfractaires seroient attaqués.

Certes, nul plus que nous ne désire le retour des déportés. Mais leur retour ne doit comporter aucun échange. Il faut ici réclamer leur retour. Dans chaque entreprise, il faut réclamer le retour des camarades partis. De leur côté, les déportés doivent lutter pour leur rapatriement. Organiser l'action collective pour cela et s'élever chaque fois qu'ils le peuvent.

La lutte contre les déportations et la défense des réfractaires reste donc une des tâches impérieuses du moment.

té ouvrière de résister aux forces armées.

Le mouvement des francs-tireurs prend chaque jour une extension nouvelle. La classe ouvrière fournit un apport important aux contingents des organisations de combat. Mais l'organisation de la lutte des francs-tireurs ne doit pas laisser l'entreprise hors de son champ d'activité. C'est elle qui peut et doit organiser la riposte armée à la menace armée de l'ennemi.

On peut et on doit créer des groupes de francs-tireurs dans toutes les entreprises. Ces groupes s'entraîneront au combat, participeront aux actions de guérillas en dehors du travail, ils acquerront ainsi l'expérience indispensable. Dans une grève, ils seront prêts à organiser la réplique aux forces de l'ennemi. Dans l'insurrection nationale, ils joueront un rôle considérable. Ils seront les noyaux des milices ouvrières patriotes. Ils encadreront les ouvriers de leur entreprise, les dirigeront vers les dépôts d'armes, prépareront la réalisation des objectifs militaires à atteindre.

Les groupes de francs-tireurs d'entreprises sont aussi indispensables à la lutte pour la libération que ceux qui agissent actuellement en harcelant l'ennemi. Le mot d'ordre doit être : Pas une entreprise sans groupes de francs-tireurs.

XXVI^e ANNIVERSAIRE DE LA REVOLUTION SOVIETIQUE

La classe ouvrière française salue les héroïques peuples de l'U.R.S.S. et leur glorieuse Armée Rouge

Le 7 novembre, il y aura 26 ans que sous la direction du Parti Communiste les masses populaires de Russie renversaient le gouvernement contre-révolutionnaire de Kérénski et instauraient le pouvoir des soviets.

Les ouvriers et paysans soviétiques eurent à défendre leur révolution contre les puissances réactionnaires déchaînées contre elle.

Sous la direction de chefs généraux comme Lénine et Staline, ils démasèrent la contre-révolution et l'intervention étrangère.

En 26 ans, l'U.R.S.S. a marché à pas de géant dans la construction du socialisme et dans la création d'une puissante industrie. Ses détracteurs s'acharnèrent à répandre sur elle les calomnies les plus grossières. Dans notre propre pays, en 1939 et 1940, alors que la sagesse la plus élémentaire exigeait une politique d'amitié avec l'U.R.S.S., de tristes hommes politiques dirigeaient encore leurs coups principaux contre elle.

La classe ouvrière, guidée par un sûr instinct, a toujours entouré l'Union Soviétique d'une grande sympathie que n'ont pu entamer les calomnies de ses détracteurs. Elle l'a soutenue dans ses périodes difficiles en combattant les interventionnistes. Aujourd'hui chacun s'incline devant sa puissance et l'héroïsme de ses soldats.

Si l'U.R.S.S. a pu avoir une armée aussi forte, des peuples aussi unis, une industrie capable de produire en aussi grande quantité les armes les plus modernes, c'est grâce à la révolution de 1917.

Cette armée, les peuples de l'U.R.S.S. célébreront le 26^e anniversaire de leur révolution au milieu de victoires retentissantes remportées sur les bandits hitlériens. Ils ne seront pas les seuls

à célébrer ces victoires. Les peuples des pays opprimés, que leurs sacrifices sauvent en même temps qu'ils libèrent leur pays, communieront avec eux dans la même volonté de hâter la victoire.

La classe ouvrière française, dont l'amitié pour l'U.R.S.S. ne s'est jamais démentie, célébrera elle aussi le 26^e anniversaire de la Révolution Soviétique. Elle la célébrera en prenant une part plus active au combat, en sabotant plus encore qu'elle ne l'a fait le matériel de guerre. Et ce 7 novembre, dans les usines, les chantiers, les bureaux, les administrations les travailleurs se rassembleront, hisseront le drapeau rouge de l'U.R.S.S. auprès du drapeau tricolore, chanteront *La Marseillaise* et voteront des ordres du jour de salutations aux vaillants peuples de l'U.R.S.S., à leurs syndicats, à leur glorieuse armée Rouge et son chef, le Maréchal Staline.

Après la grève des 50.000 mineurs

UN NOUVEL EXEMPLE DE L'EFFICACITE DE LA LUTTE GREVISTE

Pendant une dizaine de jours, 50.000 mineurs du Nord et du Pas-de-Calais ont fait grève contre le travail du dimanche et pour leurs revendications économiques. Déjà, le dimanche 12 septembre, la grève avait été effective dans une douzaine de puits. Les nazis et les traitres n'osèrent pas sévir comme ils le faisaient auparavant. Ils retentèrent le rebondissement et l'éclaircissement de la grève. Au contraire, les hitlériens convoquèrent à Lille une délégation à qui

ils firent des promesses. En septembre, les mineurs ne travaillèrent qu'un seul dimanche sur trois qu'on voulait leur imposer.

Mais les boches ont besoin du charbon qu'extrait nos mineurs. En octobre, ils énièrent la prétention de faire rattraper les dimanches chômés en septembre. La riposte ne se fit pas attendre.

Dès le 10 octobre, les mineurs engageaient la bataille. Dans le Nord, les puits de Sainte-Marie, Saint-René, Villemin, Belloy, La-

granche, Thiers, de Lessenil, Desjardin, Bavrais, Aremberg, Sabattier, toute la compagnie de Vicoigne se mettaient en grève. Dans le Pas-de-Calais, tous les puits de Lens et de Wingle cessèrent le travail. Puis, dans les jours qui suivirent, Bruhay, Neux-les-Mines et Béthune, ainsi que les usines à coke d'Auchel et de Marles se joignirent au mouvement.

Malgré les menaces les plus

(Suite page 2)

Après la grève des 50.000 mineurs

UN NOUVEL EXEMPLE DE L'EFFICACITE DE LA LUTTE GREVISTE

(Suite de la première page)

violentes et une centaine d'arrestations, les mineurs tinrent pendant 10 jours. Leur grève se termina par une augmentation générale des salaires d'environ 15 %. Mais les conséquences de la grève dépassent largement le cadre régional. Laval et sa bande ont fait le silence sur la grève. Mais dès les premiers jours, ils annonçaient par la presse et la radio qu'une augmentation générale des salaires des mineurs était décidée. En même temps, ils faisaient part de leur intention de réviser tous les salaires et ils donnaient l'ordre à leurs journaux de publier des articles dans ce sens. Cette « sollicitude » soudaine pour la classe ouvrière était inspirée par une peur bleue que la grève des mineurs fasse tache d'huile, s'étende à d'autres bassins et à d'autres industries.

Le bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais a été particulièrement en butte à la répression des boches et de Vichy. Les forces de police et de la gestapo y ont toujours été considérables. Une espèce d'état de siège y régnait en permanence, les corons étaient fouillés, les routes sillonnées par des patrouilles armées jusqu'aux dents et qui avaient ordre de se servir de leurs armes. Des dizaines de mineurs, de délégués, d'anciens maires communistes ont été fusillés, guillotisés ou abattus sur les routes. Les dirigeants traîtres des

HONNEUR AUX FRANCS-TIREURS ET PARTISANS

Aujourd'hui, ce n'est plus dans le communiqué de leur état-major que nous puisevons des renseignements sur l'activité des F.T.P.F. C'est dans des documents officiels de la S.N.C.F. Ces documents constituent le plus bel hommage rendu aux francs-tireurs et aux cheminots. Voici les chiffres qu'ils donnent sur les actions contre les transports de l'ennemi. En janvier, 54 ; février, 70 ; mars, 110 ; avril, 64 ; mai, 98 ; juin, 74 ; juillet, 140 ; août, 227. Soit en huit mois, 966 actions ayant entraîné en grande partie des déraillements.

Bravo les F.T.P. Ce même document annonce au mois d'août que 1.263 agents des chemins de fer ont été révoqués ou licenciés, internés ou incarcérés par les autorités françaises. 184 arrêtés par les boches, 53 agents ou anciens agents fusillés par les boches.

Ainsi, la répression qui les frappe montre quelle part importante les cheminots prennent au sabotage des transports.

Bravo les patriotes de l'Isère. — Tous les Français ont applaudi à l'action audacieuse de ces six patriotes qui, à Grenoble, désarmèrent 20 policiers destinés à la lutte contre les réfractaires. Ils ont aussi salué l'attaque de la casernerie de Grenoble et la libération de trois des auteurs du coup de main par 60 patriotes armés.

syndicats secondaires autant qu'ils le pouvaient cette odieuse répression. Priem, Legay, Rossy, se faisaient les dénonciateurs des mineurs patriotes. Tout cela n'a pu empêcher l'explosion des mécontentements populaires.

S'il en est ainsi, c'est que des hommes courageux sont sortis des rangs, qui n'ont pas courbé l'échine sous les coups. Dans les circonstances les plus difficiles, alors que trop de voix timides les incitaient à la passivité, ils ont tenu haut et ferme le drapeau du combat. Ils ont fait des prodiges dans les groupes de francs-tireurs et partisans sous la conduite de purs héros comme Harriot, Debarre, Carvon et Crépigne guillotins par les traîtres. Ils ont porté des coups à l'ennemi, exécuté des traîtres. D'autres, moins connus, mais non moins héroïques, n'ont jamais cessé l'action en vue du regroupement des mineurs, de la défense de leurs revendications. Ils ont édité et diffusé des tracts et des journaux par centaines de milliers, organisé des comités populaires. Ceux-là aussi ont payé un lourd tribut à la lutte patriotique. Des

centaines ont été arrêtés, torturés ou fusillés. Mais leur sacrifice n'a pas été vain. Grâce à eux, les mineurs ont repris le chemin de la lutte. On voulait en faire des esclaves, ils sont des combattants.

Il est nécessaire aussi qu'on sache bien que la grève des mineurs n'est pas née spontanément. Si elle a pu se produire, on le doit à la constitution de la direction illégale du syndicat avec Quinet en tête. Cette direction a pu s'appuyer sur des dizaines de comités d'unité et d'action fonctionnant dans les puits. Des militants de ces comités ont pris courageusement leurs responsabilités, édité les appels, assuré la liaison entre les puits ils ont été soutenus par toutes les organisations du Parti Communiste qui ont mis tous leurs hommes et tous leurs moyens au service de la grève.

Les conclusions qu'il faut tirer de ce mouvement, c'est que plus que jamais la grève est une arme incomparable dans la lutte revendicative. C'est aussi à constater la peur que les nazis et les traîtres en ont, qu'elle prend une place de plus en plus importante dans la lutte pour la libération.

LES LUTTES OUVRIERES

A LA MANUFACTURE D'ARMES DE TULLE

Le 20 septembre, 151^e anniversaire de Valmy, les ouvriers de la manufacture de Tulle ont fait la grève. Le Préfet s'est rendu sur les lieux et a dû promettre de recevoir une délégation. Cette délégation a été reçue en présence d'officiers allemands qui usèrent de menaces. La délégation ne s'est pas laissée impressionner. Elle a tenu bon et a obtenu 25 % d'augmentation.

A MARSEILLE

Le 20 septembre, 5.000 métallos et dockers ont fait grève. Les boches ont eu encerclés et arrêtés 500 ouvriers de l'usine Durbec durent les relâcher devant la volonté de lutte des masses populaires. La police avait manifesté l'intention de maintenir la délégation en état d'arrestation, l'ensemble du personnel menaça de poursuivre la grève. La délégation fut relâchée.

A LYON

Le 20 septembre, les 1.000 métallos de la S.I.G.M.A. ont débravé pendant deux heures.

AUX ETABLISSEMENTS FROGES ET CAMARGUES (ISERE)

qui occupent 3.000 ouvriers, le Comité d'unité et d'action a pris en main la réalisation des décisions d'un congrès régional des métallos tenu récemment. Il a réclamé en outre la tenue d'une assemblée générale du syndicat. Le bureau du syndicat s'est immédiatement rangé à cette demande. L'assemblée s'est tenue le 23 septembre. Le cahier de revendications fut adopté ainsi qu'une décision de

grève pour le lendemain 24, à l'unanimité. Le lendemain, la grève avec occupation était totale. Une délégation de 7 membres, élue par les ouvriers se rendit à la préfecture. Elle obtint : une augmentation de 30 %, l'attribution de la carte T à tous les ouvriers et une distribution de bleus de travail. Le syndicat est passé de 125 à 1.325 adhérents en 4 heures.

A LA MANUFACTURE NATIONALE D'ARMES DE SAINT-ETIENNE

Le Comité populaire avait organisé une délégation pour obtenir la carte de travailleur de force. Refus de la direction. Le C. P. lance le mot d'ordre de refuser d'accomplir les 60 heures que la direction voulait imposer. A l'unanimité, les ouvriers appliquent le mot d'ordre. Ils refusent de travailler le samedi après-midi et restent le matin à 7 heures au lieu de 6 heures.

A BLANC-MISSERON AUX A. N. F.

Le 25 septembre, avaient lieu des élections au C.S. Le patron présentait ses délégués. Le Comité d'Unité et d'Action présenta Moriniez, emprisonné depuis 4 ans. Il fut élu à une grosse majorité. Les mêmes métallos ont saboté 4 locomotives neuves.

DANS LE BASSIN DE LA MURE

Les mineurs de la Motte d'Avellan sont invités à élire leurs délégués au C.S. Tous les délégués élus sont des mineurs révoqués pour leurs opinions. Parmi eux se trouve Turrel, condamné par le tribunal spécial de Lyon aux travaux forcés à perpétuité.

La Vie Syndicale

DANS LA REGION PARISIENNE

Sous la direction du Bureau de l'Union des Syndicats, 40 des plus importants syndicats ont constitué leur direction illégale.

DANS LES METAUX

Le redressement s'opère dans les métaux de la région parisienne. Les adhésions sont plus nombreuses dans les sections syndicales qui épurent leurs directions. Dans les sections locales, l'épuration se fait aussi. Au cours d'une réunion des cadres, le traître usurpateur, Dupaquier, a été huié par l'unanimité des présents qui ont manifesté leur volonté de redresser leur syndicat. Dans la métallurgie parisienne, le souvenir de Timbaud et de Lacaze est toujours vivace.

DANS LES UNIONS DEPARTEMENTALES

Les bureaux illégaux d'Unions Départementales ont été constitués dans le Puy-de-Dôme, la Loire, le Rhône, l'Isère, les Bouches-du-Rhône, la Saône-et-Loire, l'Yonne, la Marne. Dans de nombreux autres départements ce travail est en cours.

Le bureau illégal de la fédération des services publics vient d'être constitué.

L'Union régionale des syndicats de mineurs du Nord et du Pas-de-Calais vient d'être reconstituée. Le camarade Quinet a été désigné comme secrétaire.

A TUNIS

Le congrès de l'Union locale s'est réuni sous la présidence de Croizat, secrétaire général de la Fédération des métaux et délégué de la C.G.T. au comité consultatif d'Alger.

Le bureau illégal de la fédération postale est constitué. Il lance un appel aux travailleurs, employés et agents des P.T.T. Le bureau illégal de la fédération des cuirs et peaux est constitué et s'adresse aux syndicats et ouvriers de la corporation.

Les actions des Patriotes sont des actes de guerre

La presse et la radio se répandent en diatribe contre le « terrorisme ». Ils baptisent ainsi l'action des patriotes. Faire dérailler des convois de l'ennemi, attaquer officiers et soldats envahisseurs, exécuter qui condamnent les patriotes, liquider les policiers assez mauvais Français pour servir l'ennemi, sont des actions de guerre qui honorent ceux qui les accomplissent. Châtier sommairement les traîtres qui dénoncent les patriotes, c'est sauver la vie de ceux qu'ils pourraient encore dénoncer et c'est prévenir la justice populaire.

Mais les crimes crapuleux qui se commettent, les assassinats de gens paisibles, les vols dans les fermes sont l'œuvre de Laval et de la Gestapo. C'est l'incendie du Reichstag sous une forme nouvelle. C'est l'œuvre des véritables terroristes qui torturent la Nation.

I

LA FRANCE LIBRE

L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Le général de Gaulle arrive à Londres le 17 juin 1940. Le dernier gouvernement de la III^e République a disparu au cours de la nuit précédente. Le maréchal Pétain ayant demandé l'armistice et invité les Français à déposer les armes, le général de Gaulle lance son premier appel à la Résistance, le 18 juin 1940.

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement.

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

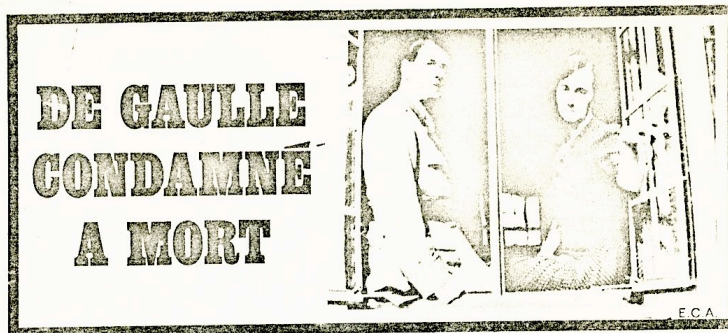
Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Général de GAULLE

Discours et messages, Berger-Levrault, Paris 1946.

LA REPONSE DES AVIATEURS

L'appel du général de Gaulle refusant l'armistice signé par le gouvernement de Bordeaux, est le premier acte de la Résistance. Beaucoup de Français, l'ayant entendu ou non, pensent aussi que la guerre n'est pas finie. Ils veulent rejoindre les Anglais, demeurés seuls dans la lutte. Des aviateurs d'Afrique du Nord décident d'aller à Gibraltar sur un avion dont ils se sont emparés.



Le général et Mme de Gaulle à Londres. Sa condamnation servira à faire connaître son nom.

Le tribunal militaire de la XIII^e région se réunit le 2 août 1940 à Clermont-Ferrand. Il doit juger Charles de Gaulle, accusé de trahison, d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État et de désertion à l'étranger en temps de guerre.

Président du tribunal, le général FRÈRE, chef courageux qui a commandé la 7^e armée pendant la campagne de France et combattu jusqu'au bout. (Arrêté par la Gestapo le 13 juin 1943, il mourra en déportation au camp du Struthof le 13 juin 1944). Membres : les généraux NOEL (son cadavre fut découvert dans la Vienne au début de 1945. Il avait été sommairement exécuté en juillet 1944); DE LA PORTE DU THEIL (le grand patron des Chantiers de jeunesse, qui sera déporté), DE LA LAURENCIE (après avoir été le délégué militaire de Vichy à Paris, il tentera sans succès de devenir le chef de la Résistance. Interné par l'administration Pétain, il connaîtra également la disgrâce à la Libération sous l'administration de Gaulle); ETCHEBERRIGARAY (déporté en 1943 à Dachau), LANGLOIS, BÉRARD.

Le colonel Degache, commissaire du gouvernement, requiert la peine de mort.

Huit questions sont posées au tribunal.

Il répond non à la première : de Gaulle a-t-il entretenu des intelligences avec une puissance étrangère (l'Angleterre) dans le dessein de la pousser à entreprendre des hostilités contre la France?

Il répond oui aux autres questions, notamment à celles relatives à la désertion commise sur un territoire en état de guerre, à l'incitation de militaires à passer au service de l'Angleterre et à la provocation par des allocutions radio-diffusées d'agissements nuisibles à la France de la part de l'Angleterre.

Sentence : condamnation à mort par contumace, dégradation militaire, confiscation des

biens meubles et immeubles du condamné.

Beaucoup de Français pensent qu'il ne s'agit que d'un procès *proforma*, que Pétain et de Gaulle sont d'accord. Les Allemands aussi le penseront longtemps, et, par la suite, auront tendance à mettre Pétain, de Gaulle et Laval dans le même sac. « De Gaulle cherche simplement à obtenir par la force ce que Laval essaie au contraire d'atteindre par la ruse », dit Hitler en août 1942.

Le vice-président du Conseil, s'il approuve le procès, n'apprécie pas la sanction et commente : — « ...c'est idiot, on ne condamne pas à mort pour excès de patriotisme. »

Antimilitariste, il dit, méprisant :

— « Ce sont là des histoires de généraux. »
De Gaulle, quant à lui, maudit « les vieillards qui se joignent à Vichy... » et prend rendez-vous : « La justice sera rendue quand les chefs français qui se sont montrés indignes d'être des chefs auront été condamnés. »

Le Maréchal, lui, a écrit de sa main en 1944 une note où il affirme en particulier : « Il est évident que le jugement par contumace ne peut être que de principe. Il n'a jamais été dans ma pensée de lui donner une suite. Mais il était imposé par une nécessité de discipline militaire. »

Cette note confirmait une pensée constante du Maréchal, mais qui n'avait été exprimée qu'en privé.

Plus tard, prisonnier à l'île d'Yeu, Pétain confiera à son aumônier : « Oui, de Gaulle, évidemment je l'ai fait condamner à mort, mais lui aussi m'a condamné, moi; par conséquent, nous sommes quittes (1). »

(1) *Témoignages inédits sur le maréchal Pétain*, par Pierre Bourget.



E.C.A.

Sur le « Westernland », en route pour Dakar, le général de Gaulle et le capitaine de vaisseau Thierry d'Argenlieu.

A DAKAR PREMIER COMBAT FRATRICIDE

En juillet et août 1940, le Cameroun, le Tchad, le Congo, l'Oubangui-Chari sont entrés en dissidence. Ces territoires se sont ralliés à la « France libre » sous l'action ou l'influence d'hommes encore peu connus tels que René Plevin, le colonel de *Laminat*, le médecin général *Sicé*, le commandant *Colonna d'Ornano*, le commandant de Hauteclocque, dit Leclerc, Leclerc qui ne va pas tarder à se promouvoir colonel.

Dès la fin de juillet, le général de Gaulle a l'idée d'une expédition sur Dakar. Il souffre de se trouver en terre étrangère et voudrait s'offrir une capitale bien à lui. Dakar serait une base qui lui donnerait du poids et lui permettrait en même temps de consolider les ralliements existants, de conquérir les autres territoires de l'Afrique noire et peut-être d'entraîner l'Afrique du Nord dans son sillage. Churchill est rapidement séduit par cette idée. L'entrée de l'A.O.F. dans la dissidence faciliterait une action sur l'Afrique du Nord, ainsi que la récupération du cuirassé *Richelieu* ancré à Dakar et de l'or belge et polonais que la Banque de France a mis à l'abri à Kayes (sur la rive gauche du haut Sénégal).

Participent à l'opération une poignée d'hommes et quelques bateaux des Forces françaises libres et surtout une forte escadre britannique. Churchill précise avant le départ : « Il n'est pas question d'envisager, si Dakar est prise, d'y installer des forces britanniques. L'administration du général de Gaulle sera mise en place et devra assurer sa propre subsistance. »

Aux marins français qui sont de l'expédition, l'amiral Muselier, chef des forces maritimes et aériennes de la « France libre », père de la croix de Lorraine, déclare :

— Je vous interdis de tirer sur des Français. Je préfère que vous soyez des martyrs plutôt que des assassins.

Le 23 septembre 1940, à l'aube, la flotte anglo-gaulliste, sous le commandement de l'amiral Cunningham, se présente devant Dakar. De Gaulle est là, à bord du *Westernland*, navire hollandais battant pavillon français.

Deux vedettes se détachent. Elles sont chargées de parlementaires français parmi lesquels le moine-capitaine de frégate de réserve Thierry d'Argenlieu. Ils ont été précédés d'un message radio du général de Gaulle demandant aux autorités de le laisser débarquer avec des troupes et du ravitaillement.

Le gouverneur général Boisson, qui a la responsabilité de l'A.O.F., ne l'entend pas de cette oreille. Il n'est d'ailleurs pas surpris par l'opération car le secret avait été fort mal gardé (dans un restaurant de Londres, au début septembre, des officiers gaullistes avaient sablé le champagne en portant à haute voix des toasts à leur futur succès de Dakar). Boisson est respectueux de l'autorité du Maréchal. Il est fermement décidé à défendre Dakar contre toute intrusion du dehors.

1939-44 ds 88 |
nez

126.

4497 Q2 29

BEW2

PRESSE

CLANDESTINE







Construction du camp de Mauthausen.

Quatre ans après avoir assassiné le chancelier Dollfuss, les nazis envahissent en quelques heures l'Autriche et l'annexent au Reich allemand. Pendant que les régiments de la Wehrmacht défilent à Vienne devant Hitler, la Gestapo procède à l'arrestation de 67 000 patriotes, ouvre de nouveaux camps, celui de Mauthausen notamment...





THE FRONT LINE - MAY 1945 - THE 100TH AIRBORNE DIVISION
IN THE FOREST

LA PRISON du Bouguen à BREST après le bombardement du 5 Juillet 1941.

Le témoignage d'un résistant sur l'évènement écrit de Guingamp où les prisonniers avaient été transférés

AVIS

Les détenus ne peuvent écrire qu'à leurs proches parents et tuteurs, et uniquement sous par ordre, à moins de circonstances exceptionnelles ils peuvent être temporairement privés de correspondance. Ils ne doivent passer que de leurs affaires de famille et de leurs intérêts privés. Il leur est interdit de demander ou de recevoir des envois ou des timbres-poste. Ils ne peuvent envoyer ou recevoir des secours que sur l'autorisation expresse du Directeur. Les secours en argent doivent leur être adressés soit en billets de banque per lettres chargées, soit en mandats-poste au greffier-comptable. Les secours en nature ne peuvent consister qu'en menus objets de corps, comme gilets de laine, tricot et chaussures, à la condition que ces objets soient de couleur blanche, c'est-à-dire au gris clair. La correspondance est lue, tant au départ qu'à l'arrivée, par l'administrateur, qui a le droit de retenir les lettres.

Les familles peuvent adresser leurs lettres au Directeur, mais elles ne doivent porter à aucun titre intermédiaire.

Les visites ont lieu au portail (voir par semaine, la

Les visiteurs doivent être munis d'une pièce constatant leur passage. Les timbres, cartes postales, lettres, etc., doivent être déposés rigoureusement séparés.

(*) Maison d'Arrest de Guingamp.

Le 15 Juillet 1941

Nom et prénoms : [REDACTED]

N° d'écrou : [REDACTED] Atelier : [REDACTED]

Cher mère et cher sœur.

J'ai reçu la lettre de Francis hier matin et je m'empresse de t'envoyer un mot espérant que personne n'est inquiet sur mon sort.

J'avais d'ailleurs fait dire par la femme d'un copain que j'étais ici mais elle a dû oublier du moment que Francis a été dans

l'obligation d'aller jusqu'au Bouguen. Nous l'avons échappé belle et je me trouvais justement dans le quartier le plus éprouvé et j'ai été réveillé par la secousse ni étant endormi quelques heures avant j'ai été dans l'obligation de sortir par une cellule touchant la mienne on m'appuyant au mur extérieur qui s'était détaché. J'ai perdu quelques affaires et il est très peu tard pour aller voir où elles sont. Une chemise que j'avais changé la veille et une paire de chaussettes d'ailleurs je n'ai trouvé qu'une chaussette de chaque couleur. Je n'ai pas trouvé non plus ma paire de lunettes qui a dû pourtant rester dans ma cellule sous les plâtras. Quand à mes papiers et ma montre bracelet tout cela se trouvait dans le bureau et je crois qu'il n'y a là

N. B. — Les familles qui adresseront leurs lettres au Directeur devront mettre celles destinées aux détenus sous une seconde enveloppe portant le nom et le numéro du destinataire.

Les envois de tabac, pipes, etc. et aliments sont rigoureusement interdits.

AVIS

Les détenus ne peuvent écrire qu'à leurs proches parents et tuteurs, et seulement fois par mois, à moins de circonstances exceptionnelles. Ils peuvent être temporairement privés de correspondance.

Ils ne doivent parler que de leurs affaires de famille et de leurs intérêts privés. Il leur est interdit de demander ou de recevoir des aliments ou des timbres-poste. Ils ne peuvent envoyer ou recevoir des secours que sur l'autorisation expresse du directeur. Les secours en argent doivent leur être adressés soit en billets de banque par lettres chargées, soit en mandats-poste au greffier-comptable; les secours en nature ne peuvent consister qu'en menus objets de corps, comme gilets de basette, tricot et chaussettes, à la condition que ces objets soient de couleur blanche, cachou ou gris clair. La correspondance est lue, tant, au départ qu'à l'arrivée, par l'administration, qui a le droit de retenir les lettres.

Les familles peuvent adresser leurs lettres au Directeur, mais elles ne doivent recourir à aucun autre intermédiaire.

Les visites ont lieu au palais fois par semaine, le

Les visiteurs doivent être munis d'une pièce constatant leur patronage. Les timbres, cartes postales illustrées et images seront rigoureusement refusés.

(*) Maison d'Arrest de Guingamp.

Le 15 Juillet 1941

Nom et prénoms : Bournevache François

N° d'érou : Atelier :

Cher mère et cher sœur.

J'ai reçu la lettre de Francis hier matin et je m'empresse de t'envoyer un mot espérant que personne n'est inquiet sur mon sort. J'avais d'ailleurs fait dire par la femme d'un copain que j'étais ici mais elle a dû oublier du moment que Francis a été dans

l'obligation d'aller jusqu'au Bouguen. Nous l'avons échappé belle et je me trouvais justement dans le quartier le plus éprouvé et j'ai été recueillie par la secourse m'étant endormie quelque peu avant j'ai été dans l'obligation de sortir par une cellule touchant la mienne en m'appuyant au mur extérieur qui s'était détaché. J'ai perdu quelques affaires et il est un peu tard pour aller voir où elles sont. Une chemise que j'avais changée la veille et une paire de chaussettes d'ailleurs je n'ai trouvée qu'une chaussette de chaque couleur. Je n'ai pas trouvé non plus ma paire de lunettes qui a dû pourtant rester dans ma cellule sous les platras. Quant à mes papiers et ma montre bracelet tout cela se trouvait dans le bureau et je crois qu'il n'y a là

N. B. — Les familles qui adresseront leurs lettres au Directeur devront mettre celles destinées aux détenus sous une seconde enveloppe portant le nom et le numéro du destinataire.

Les envois de tabac, timbres poste et aliments sont rigoureusement interdits

(*) Désignation de l'établissement.

rien de touché heureusement enfin tu pourras me donner des renseignements là dessus. Enfin nous sommes restés à Brest jusqu'à 6 heures de l'après-midi et nous avons passé par Morlaix comme de juste. Si tu avais su que j'étais resté à la gendarmerie tu aurais pu venir me voir car plusieurs familles sont venues et c'est comme ça que j'ai cru que tu aurais pu être averti. A ma ténacité maintenant de m'inquiéter sur ce qui se passe à Brest car je suppose qu'on ne doit pas y bien dormir toutes les nuits comme tu peut m'écrire j'aimerais savoir comment va la famille.

J'avais vu l'avocat la veille du bombardement et il m'a dit que l'affaire était classée et que je devais passer dans le courant de la semaine il pense également que je serais acquitté. Mais avec tout ce bouleversement je me retiens encore en attendant et je viens de passer mes 2 mois. Peut-être t'aurais-il dit quelque chose quand tu as été le voir.

J'ai je ne suis pas au régime politique mais je crois d'ailleurs qu'il n'y a aucun avantage et je m'en inquiète peu ayant toujours l'espoir de passer bientôt et de sortir aussitôt.

Pour ce qui est des visites elles ont lieu comme à Brest quand aux formalités je ne sais pas si faut passer à la sous-préfecture ici à Brest cela l'avocat pourra te le dire quand au train il arrive le matin vers 10 heures et tu en es un qui doit partir vers 5 heures le soir pour revenir à 6 à Morlaix. Tu n'as sans doute pas touché d'argent du dépôt et cela m'inquiète également.

J'ai je n'ai pas d'argent mais cela n'a pas d'importance mais seulement m'inquiète pas si tu ne reçois pas souvent de mes nouvelles et écris à Brest pour leur souhaiter le bonjour à tous ainsi qu'à Yvonne. Enfin peut-être que tu sais quand je dois passer et je t'en remercie en vous embrassant tous bien fort espérant que vous ne vous fâchiez pas trop de moi pour moi.

François

1944 / 1974 30^{ème} anniversaire de la libération de Brest.

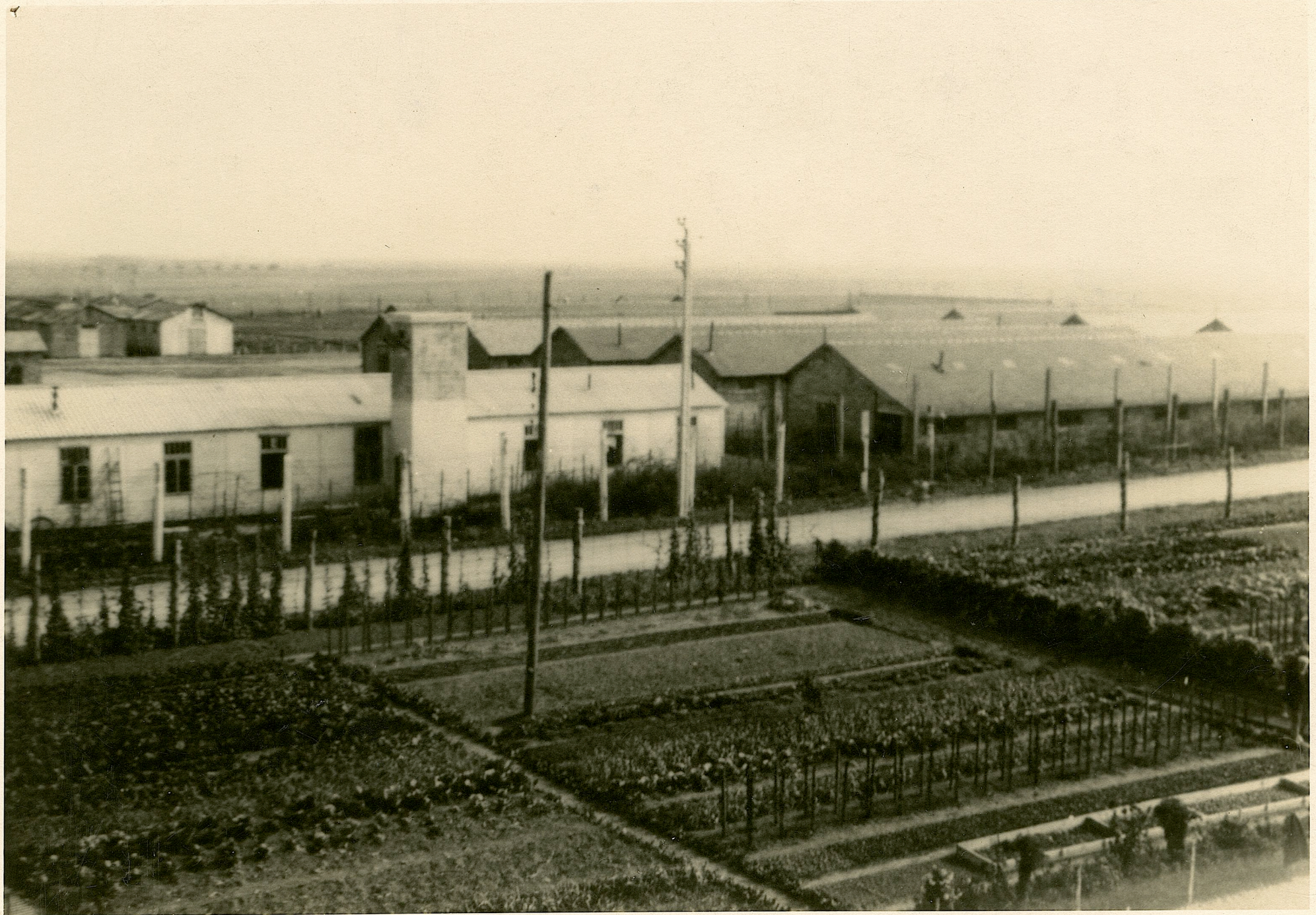


du mardi 17 septembre au ~~mardi~~ 13 octobre

P.A.C

EXPOSITION

salle n°1



camp de Jones

gressions n anglo-américaine

Les bombes sur Seine-et-Oise
— Dans la soirée de dimanche, les localités de Seine-et-Oise ont été complètement décombrées les sauteurs dizaine de cadavres. En de même localité, quinze les plus ou moins grièvement hospitalisées. — O. F. I.

de Nîmes : 256 morts 96 blessés
— Le bilan officiel des bombardements du 27 mai se s'élevait hier soir à blessés soignés dans les leur domicile.

— Le dernier bilan des de Marseille compte disparus 677 blessés et (O. F. I.-Havas).

rorisme répression

bandits devant cartelle de Melun

— Le 6 février, vers individus armés se pro-M. Valret, fermier à sine-et-Marne), dont ils économis. Tandis que la ennetait l'argent qu'elle maison, l'un des indi-fermier d'une rafale de prenaient ensuite la

dans la localité de Chré-into se présentait au do-cteur Bellier pour l'atta-échoua, la mitrailleuse étant enrayée et les ser-ont réussi à arrêter ces

l'interrogatoire, ils ont s auteurs du crime de voir participé à de nom-L'un des bandits avoua sime, au sujet de l'attentat pecteur : « En cas de avait promis la somme-je devais en outre m'enten- du portefeuille et de pecteur, s unis hier devant la cour un. — O.F.I.-Havas.

te en Vaulouse re d'un milicien

— On vient de décou-32 ans, milicien, an la mairie et directeur Perclus, qui avait de illes de mitrailleuse.

ippe Henriot Allemagne

— Des son rivét Philippe Henriot, secré- l'inf. nation et à la ompagné de ses colla-tes dans un camp de la région de Berlin. jet d'une manifesta- tie de la part des ou-

is un repas commun leurs français, le mi-camp. — (O.F.I. Ha-

ANUEL ABLONJIL Piemont devient néral du royaume

— Le correspon-itec Roulier annonce-ctor Emmanuel qui cella, a signé, hier te ville, le décret-ouvoir au prince-émont, qui doit-énéral du royaume-écé.

LA DÉPÊCHE

Le 7 Juin 1942

1 FRANC | DIRECTION : 57, rue Bayard, Toulouse. — Tél. : 239-51 | 75 ANNEE - N° 7726 | Mercredi 7 juin 1942 | Bureaux de Paris : 4, Ig Montmartre. — Tél. : Gutenb. 34 02

Un message du Maréchal de France, chef de l'Etat à la population française

« La France ne se sauvera qu'en observant la discipline la plus rigoureuse. Obéissez donc aux ordres du gouvernement. Que chacun reste face à son devoir. »

Vichy, 6 juin. — Le Maréchal de France, chef de l'Etat, a adressé aujourd'hui au peuple français le message que voici :

Français, Les armées allemandes et anglo-saxonnes sont aux prises sur notre sol.

La France devient ainsi un champ de bataille. Fonctionnaires, agents des services publics, cheminots, ouvriers, demeurez fermes à vos postes pour

maintenir la vie de la nation et accomplir les tâches qui vous incombent.

Français, n'aggravez pas nos malheurs par des actes qui risquent d'appeler sur nous de nouvelles représailles. Ce serait d'innocentes populations qui subiraient les conséquences.

N'écoutez pas ceux qui, cherchant à exploiter notre détresse, conduiraient le pays au désastre. La France ne se sauvera qu'en observant la discipline la plus rigoureuse.

Obéissez donc aux ordres du gouvernement. Que chacun reste face à son devoir.

Les circonstances de la bataille pourront conduire l'armée allemande à prendre des dispositions spéciales dans les zones de combat. Acceptez cette nécessité, c'est une reconnaissance instantanée que je fais dans l'intérêt de votre sauvegarde.

Je vous adjure, Français, de penser avant tout au péril mortel que courrait notre pays si ce solennel avertissement n'était pas entendu.

Un appel du Président Laval, chef du gouvernement

« Si vous faisiez preuve d'indiscipline, vous provoqueriez des représailles dont le gouvernement serait alors impuissant à atténuer les rigueurs. Vous souffririez dans vos personnes et dans vos biens et vous ajouteriez aux malheurs de notre pays. Ceux qui vous demandent de cesser le travail et vous incitent à la révolte sont des ennemis de notre pays. »

Vichy, 6 juin. — Voici l'allocution que le président Laval, chef du gouvernement, a prononcée ce soir à la radio :

Les armées anglo-saxonnes s'efforcent depuis ce matin d'aborder notre territoire. Elles tentent la tentative de débarquement si souvent annoncée. C'est sur notre sol qu'elles veulent porter le combat. Après tous les bombardements qui ont ensanglanté notre pays et accumulé des ruines, une nouvelle épreuve, plus dure encore, est imposée à la France par ceux qui disent vouloir la libérer et qui commencent d'abord par la détruire.

Lorsqu'il a signé l'armistice, en juin 1940, le Maréchal exprimait le vœu de la nation tout entière. Aucune voix ne s'est alors élevée, ni à l'Assemblée nationale, ni dans le pays, pour protester contre cette décision, la seule capable d'éviter

à la France un plus grand désastre. Notre pays, ensuite, ne pouvait avoir qu'une politique : conclure avec le vainqueur une paix qui sauvegarderait notre honneur, nous prémunissant contre les conséquences de la défaite. C'était la politique de Montoire. Elle était pacifiste. Elle permettait la reconstitution de notre pays autrement que par les armes, par la souffrance et les ruines.

Certains Français ayant quitté notre sol, loin des réalités et oubliant les intérêts permanents et vitaux de la France, ont préféré une politique plus aventureuse et plus sanglante. D'autres, malgré leur serment, n'ont pas hésité à livrer nos territoires africains à des armes étrangères. Innocentes, vous êtes les victimes de leur aveuglement. Aujourd'hui quatre ans après l'ar-

mistice, notre pays de nouveau devient un champ de bataille. Et, au deuil multiplié par les bombardements s'ajoutent demain la douleur de nouveaux exodes et les ravages de l'invasion.

J'ai éprouvé ce matin, comme Français et comme chef du gouvernement une grande tristesse, en lisant la proclamation d'un général américain, il s'adresse à vous et prétend vous donner des ordres. Il ignore, il méconnaît le caractère français. Les Français n'ont à recevoir d'ordre que du gouvernement français.

(Lire la suite en deuxième page.)

Jeune Français, une magnifique carrière s'ouvre devant toi. Pour lutter contre le bolchevisme engage-toi à la L.V.F.

UNE VISITE DU MARÉCHAL À SAINT-ETIENNE

Autre ville victime des récents bombardements anglo-américains

Saint-Etienne, 6 juin. — Le pèlerinage, si cher au cœur du chef de l'Etat, des villes sinistrées de France, s'est poursuivi ce matin par Saint-Etienne.

La grande cité populeuse de la Loire, douze fois incendiée elle aussi, a su réserver au vainqueur de Verdun un accueil empreint de cette dignité française, de ce courage dans l'adversité qui forcent l'admiration du monde. Le Maréchal dès le début de la matinée, s'est fait tenir au courant, par liaison directe avec l'hôtel du Parc, de la situation générale.

C'est un peu avant 10 heures que le chef de l'Etat quitte la localité des environs de Lyon, où il a passé la nuit dernière, puis tard, les acclamations signalent son arrivée aux portes de Saint-Etienne.

Hélas ! les bombardiers ont accompli là aussi, leur œuvre de mort d'humbles citoyens, une église, un hôpital, une école ont été dé-

truits sans pitié. Plus de 1.000 morts, des enfants, des ménagères, des ouvriers, tel est le tragique bilan de ce raid, qui n'a atteint aucun objectif essentiel.

Le Maréchal passe au milieu de ces images de désolation, dans son regard se lit son infinie pitié.

Devant le monument aux morts

Devant le monument aux morts le grand combat s'arrête quelque instant. La population est massée en bécot marqué de l'émotion. Les légionnaires ont au premier rang derrière leurs fanions. Tambours et clairons battent et sonnent au champ. En uniforme kaki le chef de l'Etat se dresse, très droit dans sa voiture découverte, chargée de fleurs.

Les accents de la sonnerie « Aux morts » se font entendre, la main portée au képi, le Maréchal se tient

devant la stèle de pierre grise. Un grand silence tombe sur la foule. Au pied du monument une couronne de fleurs est déposée en hommage à tous nos morts.

A l'hôtel de ville

Les salutations suivent le vainqueur de Verdun jusqu'à l'hôtel de ville, devant lequel des milliers de Stéphanois se sont donné rendez-vous. Les ovations éclatent de nouveau.

Cette fin de matinée est consacrée par le Maréchal à prendre contact directement avec les corps constitués et les représentants de toute la population. Ainsi, au cours de ce passage de l'unité française, le chef de l'Etat et de la nation se cristallisent, cette confiance mutuelle et cette espérance qui sont la marque des grands peuples aux heures douloureuses de leur histoire.

Par la nature de leurs origines, par le
sens même de leur combat contre
l'inégalité sociale,

il était naturel que les communistes
soient les premiers dans la lutte contre
l'occupant et les premiers à subir
la répression.

AVIS

Toute personne du sexe masculin qui aiderait, directement ou indirectement, les équipages d'avions ennemis descendus en parachute, ou ayant fait un atterrissage forcé, favoriserait leur fuite, les cacherait ou leur viendrait en aide de quelque façon que ce soit, sera fusillée sur le champ.

Les femmes qui se rendraient coupables du même délit seront envoyées dans des camps de concentration situés en Allemagne.

Les personnes qui s'empareront d'équipages contraints à atterrir, ou de parachutistes, ou qui auront contribué, par leur attitude, à leur capture, recevront une prime pouvant aller jusqu'à 10.000 francs. Dans certains cas particuliers, cette récompense sera encore augmentée.

Paris, le 22 Septembre 1941.



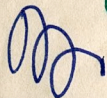
Le Militärbefehlshaber en France,

Signé : von STÜLPNAGEL

Général d'Infanterie.

lorsqu'un jour l'historien, loin
des tumultes où nous sommes plongés,
considèrera les tragiques événements qui
faillirent faire rouler la France dans
l'abîme d'où l'on ne revient pas, il constatera
que la Résistance - c'est à dire l'espérance
nationale - s'est accrochée sur la pente à
deux pôles qui ne cédèrent point. L'un était le
tronçon de l'épée, l'autre la pensée française....

CH. DE GAULLE 31 octobre 1943



Dr Ary FICHEZ

Souvenirs de la Libération

**Résistance, otages...
et amour filial**

Tiré à part de la Revue
Les Cahiers de l'Iroise
11, Rue de Royan - Brest
1968

fraternellement dévoué

L. A. Ferry

Résistance, otages... et amour filial

QUEL étonnant rapprochement du tragique et de la douceur, dans le titre de cette nouvelle que je vais vous conter, telle que je l'ai vécue.

Ce n'est pas l'histoire d'un fait d'armes. Je l'ai maintes fois, revue, en rêves, et tous ces menus détails qui échappent aux acteurs, eux-mêmes, tandis qu'ils vivent l'événement, me sont, peu à peu, revenus en mémoire.

Nous étions aux premiers jours d'août 1944, il faisait beau.

La B.B.C. diffusait les bonnes nouvelles ; la victoire, tant espérée, était désormais certaine ; la libération, tant attendue, arrivait à grands pas ; l'orgueilleuse armée allemande, n'était plus qu'une armée en déroute.

Dans tout le nord-ouest, les troupes ennemies refluaient vers Brest et Lorient que nous savions désignées pour le rassemblement et l'ultime combat. De très rares officiers, de plus nombreux sous-officiers, nous parlaient encore d'une victoire possible à l'aide des armes terribles qu'Hitler gardait en réserve.

Tout au long des parcours, les diverses unités subissaient le harcèlement des F.F.I. et des F.T.P. Le moral des soldats était très affecté ; un seul coup de fusil suffisait pour décréter le plus proche village, truffé de terroristes et les représailles suivaient. La peur faussait les jugements ; l'évaluation du chiffre des partisans, était absolument fantaisiste, et ce facteur a joué un rôle prépondérant dans la désorganisation du repli. Un officier supérieur estimait à 30.000 hommes, les maquisards dissimulés dans les bois aux alentours de Morlaix. Il en énumérait l'armement avec tant de détails, qu'on le devinait profondément convaincu de la véracité de ce qu'il avançait.

Je sus l'écouter, sans rire, et me gardais bien de le détromper.

Il y avait malheureusement, en contre partie, l'obsession du terroriste, et l'on ne voyait plus un soldat sans arme.

Depuis quelques jours, le bourg de Plougouml était envahi par une troupe hétéroclite, aux uniformes divers, il y avait des Allemands, des Tchèques, des Polonais, des Russes, il y avait surtout de très jeunes visages.

J'étais entouré de soldats ; ils étaient dans les cours, dans le parc, dans la maison de la cave au grenier ; les armes et les munitions traînaient un peu partout, et mon employée n'osait plus quitter son fourneau où le feu se faisait aussi rare que le bois, notre seul combustible où l'occupant puisait sans scrupule.

Dans cette troupe impatiente d'échapper à un destin qu'elle pressentait tragique, où, l'excitation dissimulait mal une peur générale, on percevait, toutefois, un potentiel de violence, prête à se déchaîner, au moindre incident.

La maison de ma mère, voisine de la mienne, abritait l'Etat-Major de ses services. En face, de l'autre côté de la route, l'infirmerie était installée dans une baraque, à côté d'un énorme dépôt d'obus et de mines.

Je devais reprendre contact et recueillir tous les renseignements susceptibles d'être utilisés par les Américains, dont l'avance, mal connue, était l'objet des bobards les plus invraisemblables.

J'étais désespéré et assez inquiet. Mes collègues Trévidic et Le Morvan avaient été arrêtés avec nos camarades du réseau O.C.M.-Centurie, de Saint-Pol-de-Léon, et je ne savais rien d'eux. Les jeunes camarades avaient rejoint les maquis, je les savais impatients de chasser l'ennemi, mais aussi de punir les collaborateurs.

Accolée sans discernement, à droite et à gauche, l'étiquette de collaborateur s'étalait en nappe et nous laissait redouter ces excès regrettables qui ont assombri les révolutions nationales.

N'y avait-il pas pour les excuser ces odieux massacres d'otages, ces rafles d'enfants juifs, ces déportations massives, ces dénonciations honteuses, et ces interventions brutales de la Milice, aux côtés de la Gestapo !

Et le plus abominable restait encore à apprendre ! Dans cette ambiance infernale, le calme et le bon sens de ma mère, âgée de 80 ans, qui avait dû abandonner sa maison, m'était le plus grand réconfort.

Un matin, je fus réveillé de bonne heure ; un officier allemand me réclamait, un lieutenant. Cravachant ses bottes sans arrêt, avec un nerf de bœuf, je lui accordais à peine, 20 ans d'âge, avec ses yeux bleus de poupée dans un visage de séraphin.

Il en vint tout de suite, au fait :

Je devais me rendre aussitôt à l'infirmerie où il y avait un malade et un blessé, mais il m'était formellement interdit de m'occuper de ce dernier.

Se faisant soudain plus calme, il me pria de le recevoir dans mon cabinet de consultation, où je constatais l'état inflammatoire des muqueuses d'un organe masculin soumis à l'excessive poursuite des plaisirs de l'amour, sans souci de la plus élémentaire hygiène.

Je le rassurais et m'engageais à lui procurer dès le lendemain, au plus tard, un médicament efficace. Je détenais assez de pommades dans mon bureau pour le satisfaire aussitôt, mais les heures étaient tellement incertaines que nous avions pris l'habitude de nous accrocher à tout ce qui pouvait être une assurance pour le lendemain.

Nous nous rendîmes à l'infirmerie, je m'arrangeais pour être aperçu à ses côtés, par le plus grand nombre de soldats. Dans la salle, il n'eut pas un regard pour le blessé, mais je l'entendis formuler à l'infirmier l'interdiction qu'il m'avait imposée et il sortit. L'infirmier constituait à lui seul, tout le service de santé. Avec le blessé, un malade atteint d'une congestion pulmonaire, sévère, mais sans gravité, représentait l'effectif en soins. Je m'attardais en explications et en détails superflus, jetant de temps en temps un regard vers le blessé, qui délirait. Mon jeu ne pouvait échapper à l'attention de l'infirmier qui s'en tint aux soins à donner au malade, et me pria, à voix plus basse de l'attendre chez moi.

Conscient de ses responsabilités, dépassé par sa charge, ce pauvre garçon semblait mal à l'aise.

J'étais à peine rentré, qu'il m'y rejoignait. Il savait l'officier parti en tournée, et voulait en profiter pour me montrer le blessé. Ce soldat avait reçu une balle de terroriste entre Lanmeur et Morlaix, et n'en avait rien dit au lieutenant. C'était un jeune Ukrainien de 18 ans qu'il avait enrôlé de force. Le lieutenant, furieux d'avoir perdu l'occasion d'une vengeance exemplaire dont la ville de Lanmeur aurait fait les frais, avait décrété, dès qu'il eut connaissance de l'affaire, que ce traître ne recevrait aucun soin avant Brest.

L'infirmier avait fait de son mieux pour traiter cette plaie en séton du mollet droit, mais un examen rapide me révéla que l'heure de l'amputation était déjà dépassée.

J'imaginai mal, d'ailleurs, le transport de ce blessé à la clinique de mon ami Le Franc, à Roscoff où les F.F.I. étaient en alerte. Chaque véhicule qui sortait du bourg avait son contingent de soldats en armes, sur le capot, le toit et la malle arrière.

La veille, ils avaient fait une incursion de représailles à Saint-Pol-de-Léon, à la suite d'une action d'un groupe de « francs-tireurs ». Nous savions qu'il y avait des morts, nous savions que le courage, l'abnégation, le sublime dévouement du maire, le

vers ma mère, je lui dit à voix basse, haletant et tout heureux : « maman, maman, le gâteau, c'est magnifique, c'est merveilleux, c'est la fête de sa mère ! ».

Elle devait tout comprendre par la suite. Je saisis le précieux plateau garni, et, calme, tranquille, souriant, le corps du délit bien en vue, je me présentais devant ma sentinelle, et comme un mot de passe, je dis : « gâteau, fête du commandant » mama, mutter, ces mots répétés avec une émotion, tantôt volontairement accentuée, tantôt naturelle, exacerbée toutefois par l'urgence de l'action, visant aux entrailles ce soldat qui lui aussi, avait une mère, quelque part, en Europe, atteignirent le but. Sans un mot, il abaissa la mitrailleuse, et je passais, également, sans mot.

Les remerciements ne me semblaient pas opportuns ; il ne s'agissait pas de s'attarder aux ordres enfreints, à la discipline transgressée, nous pouvions encore, avoir besoin l'un de l'autre.

L'opération de représailles, en effet, était menée par l'officier séraphin que je savais aussi brutal, aussi cruel avec ses hommes, qu'avec les civils.

Après avoir pillé les appartements, enlevé les économies de M. et M^{me} F. Moal, il avait fait incendier leur hôtel, avant de remonter au bourg.

L'affolement était général, tandis que les soldats posaient des mines sur les chemins et sur les routes.

Je passais devant mes camarades, toujours immobiles. Je représentais sans doute l'espoir, mais j'avais avec mon gâteau, ignorant totalement comment j'allais opérer, ce qu'il en adviendrait, mais j'avais des ailes et j'étais absolument sans crainte.

Le commandant me reçut très aimablement, venant m'accueillir à la porte, et quand je lui remis mon cadeau de la part de ma mère, ce furent des remerciements, des effusions, mesurées sans doute, mais sincères et presque joyeuses. J'étais devant un homme civilisé, devant un garçon sensible, touché, tous les espoirs étaient permis.

Le calme revenu, je lui demandais la raison de l'arrestation de mes compatriotes. « Ce sont des terroristes arrêtés par mon adjoint, il va les faire fusiller, dès son retour, m'a dit le sergent ».

Sur le mode mi-sérieux, mi-badin, je lui déclarais qu'il n'y avait jamais eu de terroristes à Plougoum, occupée sans interruption depuis des années, et je jugeais opportun de glisser, discrètement, le rappel de son autorité : « vous êtes le commandant, il ne peut tout de même rien décider sans votre autorisation », et j'ajoutais en baissant un peu la voix : « surtout le jour anniversaire de votre maman ».

La réaction me démontra que j'avais marqué un point. Il sourit, fit appeler le sergent, et les otages furent libérés.

Je le remerciais chaleureusement et je tentais en prenant congé, de lui dire toute ma reconnaissance et la joie de ma mère, apprenant sa décision.

Il m'invita à retourner dans son bureau pour boire du champagne, en me priant de l'excuser de n'avoir que des verres grossiers, indignes de cette merveilleuse boisson française. C'était, il est vrai, un dom Pérignon millésimé qu'il avait conservé pour ce jour de fête.

Il ne fut fait aucune allusion ni à la situation militaire, ni aux otages, mais ajoutant l'anglais et le latin, à l'allemand et au français, que nous connaissions l'un et l'autre, nous conversions, assis l'un à côté de l'autre.

Et survint l'ange monstrueux ! Il cravachait, il hurlait dans le couloir, dans le bureau voisin et je compris que j'allais payer de ma vie la libération de mes camarades.

Le commandant ne dit mot, mais il pria son garde du corps, de se placer derrière nous.

Quand le « tout fou » se présenta dans le bureau, le commandant me fit signe de demeurer assis, et je notais qu'il n'avança pas un verre pour son adjoint.

Le monstre, avec une demi retenue, répéta à peu près, les propos que nous avions entendus.

Impassible et glacial, le regardant bien en face, le commandant ne prononça pas un mot, mais je notais, avec une délicieuse jubilation intérieure, son air digne et supérieur.

Tout comme si je n'avais rien compris, je glissais, dans un silence, m'adressant au mauvais génie, que j'espérais, dans la soirée, pouvoir lui remettre le médicament promis.

Un « ach » tonitruant, véritable vomitif pour âmes sensibles, quelques coups répétés dans le creux de la main, avec le pommeau de sa cravache, des minutes longues,

longues, très longues, puis un « gut » presque humain précédèrent la sortie de la bête !
C'était fini.

Nous bûmes une autre coupe, nous échangeâmes quelques regards chargés de multiples pensées, nous répétions les vœux pour une maman, les remerciements pour une autre et je quittais l'Etat-Major.

En nous serrant les mains, je compris que cet officier savait qu'il devait mourir, mais il ignorait quelle balle le frapperait, il avait accepté son destin.

Je m'efforçais de fuir ces sombres pensées. Il me fit accompagner par son garde du corps.

J'embrassais plus tendrement ma mère, et lui récitait cette histoire : « Il y avait une fois un fils qui aimait beaucoup sa maman, et une maman qui aimait beaucoup son petit garçon... »



